



---

## Rapport

---

*N° 01.2015*

### **Programme de travail Bilan 2014 et Perspectives 2015**

*IRES \**

\* [contact@ires.fr](mailto:contact@ires.fr)

*Document adopté par  
le Conseil d'administration du 26 mars 2015*

---

**Institut de recherches économiques et sociales**

16, bd du Mont d'Est - Noisy-le Grand • tél. 01 48 15 18 90 - Fax 01 48 15 19 18 • [www.ires.fr](http://www.ires.fr)  
E-mail : [contact@ires.fr](mailto:contact@ires.fr) • Twitter @IresFr • LinkedIn [ires-france](https://www.linkedin.com/company/ires-france)

---



---

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	5
---------------------------	---

## **Partie I. Groupes de travail**

---

<b>Groupe « Relations professionnelles »</b> .....	11
<b>Groupe « Travail »</b> .....	21
<b>Groupe « Revenus »</b> .....	27
<b>Groupe « Emploi et système productif »</b> .....	39

## **Partie II. Autres activités de l'Ires**

---

<b>Chronique internationale</b> .....	47
<b>Revue de l'Ires</b> .....	51
<b>Lettre de l'Ires</b> .....	55
<b>Refonte du site Internet de l'Ires</b> .....	57
<b>Séminaires</b> .....	59
<b>Conventions de recherches</b> .....	63
<b>Interventions des chercheurs</b> .....	65
<b>Liste des chercheurs par groupe</b> .....	73
<b>Sommaire détaillé</b> .....	75

---



## Introduction

Ce document dresse le bilan du programme de travail 2014 et ouvre sur les perspectives 2015. Il s'inscrit dans la lignée des orientations scientifiques à moyen terme 2013-2017, adoptées par le Conseil d'administration. La première partie porte sur l'activité des groupes, la seconde sur les activités transversales.

Les travaux du groupe Relations professionnelles en 2014 ont porté sur la dynamique des systèmes de représentation et de négociation collective en France et en Europe. Après des travaux comparatifs sur l'efficacité de la représentation des salariés, un nouvel axe de travail s'est ouvert fin 2014 avec la recherche pour la Dares sur les évolutions institutionnelles des comités d'entreprise français et leur impact sur le fonctionnement de ces comités. Dans le domaine de la négociation, l'étude confiée à l'IRES par l'Unsa sur la pérennité de l'expérience des pactes sociaux face à la crise sera l'occasion de prolonger et approfondir en 2015 les travaux de comparaison des systèmes de négociation européens menés en 2014 ainsi qu'une occasion d'alimenter les débats au sein du séminaire international de l'IRES.

Le chantier permanent de la participation des travailleurs au sein des entreprises multinationales s'est poursuivi à travers différents projets européens ou réseaux d'experts. Les travaux sur les effets de la loi du 20 août 2008 modifiant les règles de représentativité qui sont achevés donneront lieu à publication. Concernant l'acteur syndical, un nouveau projet comparatif cherche à comprendre les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme.

Les travaux du groupe Travail sont regroupés autour de trois thèmes principaux : la sécurisation des parcours professionnels ; les intermédiaires des politiques d'emploi ; les liens entre restructuration et revitalisation des territoires et les pratiques d'anticipation qui s'y nouent, du côté des entreprises comme des acteurs locaux.

Le groupe Travail a depuis longtemps investi les problématiques du système d'emploi et des dispositifs publics. Il s'est pour partie concentré sur l'analyse des conditions dans lesquelles des institutions, des acteurs locaux et des individus, parviennent à s'engager conjointement pour favoriser l'accès à l'emploi. Plusieurs travaux se sont ainsi intéressés à la mise en œuvre de dispositifs publics d'accompagnement vers l'emploi, adressés à différents publics.

Les travaux du groupe se penchent également sur la façon dont certains acteurs ou certaines instances parviennent à « équiper » un territoire : il peut s'agir de se positionner à l'interface avec les entreprises du territoire, ou encore d'instituer des règles de financement partagées (de la formation professionnelle par exemple), des procédures d'instruction communes de certains dossiers, etc., au bénéfice de l'accompagnement des parcours de certains publics sur le territoire. C'est aussi dans le champ de l'accompagnement des mutations économiques que les efforts et les difficultés des acteurs locaux pour « faire

territoire » peuvent se manifester, lorsqu'ils font face en particulier aux stratégies de restructuration et de revitalisation d'entreprises implantées localement, toujours susceptibles d'affecter l'équilibre d'un tissu économique et d'un bassin d'emploi.

La période entamée depuis la récession de 2008-2009 a par ailleurs eu des conséquences majeures sur les évolutions relatives à la formation et à la répartition des revenus, en particulier les salaires, les autres formes de rémunération ou encore, avec la mise en œuvre de politiques d'austérité budgétaire, les transferts sociaux. Les travaux menés au sein du groupe « Revenus » visent à éclairer les transformations en cours.

Les travaux du groupe sont regroupés autour de trois grands axes. Le premier porte sur la formation des salaires, l'épargne salariale et la diversification des formes de rémunération. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne de façon directe la distribution des revenus pour l'immense majorité des salariés, avec des enjeux très concrets en termes de négociation collective. Le second axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des transferts (y compris la fiscalité) qui ont une incidence sur la formation des revenus. Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés de ces deux premiers facteurs sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles des ménages. Certains de ces travaux se situent à l'intersection de plusieurs axes, voire à l'intersection de thèmes d'autres groupes à l'Ires, l'emploi notamment.

En 2014, les travaux ont porté notamment sur les inégalités de revenus aux Etats-Unis, l'élaboration d'un rapport sur les « budgets de référence » pour l'Onpes (« revenu minimum décent »), les évolutions des formes de rémunérations des travailleurs depuis la crise, les évolutions des dépenses de protection sociale, les évolutions des politiques sociales en direction des familles, le « coût » des enfants, les questions d'accès et de non recours aux droits sociaux...

Les travaux menés par le groupe « Emploi » visent principalement à éclairer les transformations en cours autour de trois grands axes : (1) les effets macroéconomiques de la crise sur les trajectoires d'emploi et les régimes salariaux en zone euro ; (2) les effets de la mondialisation des groupes sur le système productif et le rapport salarial (emploi et modes de rémunération) ; (3) les formes de segmentation du marché du travail (inégalités hommes femmes, emploi des jeunes).

Le groupe a poursuivi l'analyse des effets de la crise sur la capacité des économies à créer des emplois. Ces effets continuent de se faire sentir (persistance de pics de chômage, faible qualité des emplois créés, etc.) dans le contexte de reprise molle qui caractérise nombre de pays européens, et les risques de déflation apparus en zone euro. Ces travaux montrent que cette situation ne résulte pas seulement d'effets mécaniques du choc de la crise : elle est liée aux modalités d'ajustement des entreprises en matière d'emploi et de salaire et aux politiques publiques engagées par les Etats face à la profondeur du choc subi. Dans tous les pays européens, des inflexions majeures sont survenues dans le comportement des entreprises et leurs modalités d'ajustement (suppressions d'emplois par non renouvellement des contrats d'intérim ou à durée déterminée, baisse des heures travaillées et modération salariale, voire baisse des salaires pour ceux restés en emploi) et dans les politiques publiques de l'emploi (chômage partiel, emplois aidés, transitions professionnelles, etc.) et de gestion budgétaire (réduction des déficits). Au-delà de leurs effets sur le volume global de l'emploi, ces inflexions ont eu aussi des répercussions sur la qualité de l'emploi (formes et statuts d'emploi, durée du travail, etc.), qui se déclinent de manière différenciée selon les secteurs et les segments de main-d'œuvre. Enfin, les politiques menées dans la plupart des pays européens privilégient la restauration de la compétitivité par la modération salariale (et notamment par la baisse des coûts unitaires de travail dans certains pays) ainsi que par la mise en œuvre de réformes structurelles du marché du travail (et de la négociation collective), dans un contexte de rigueur budgétaire sous contrôle de la Commission européenne. Dans ce contexte, les grands groupes multinationaux peuvent saisir l'occasion pour aboutir à des accords de compétitivité

au risque de mettre ainsi leurs différents sites nationaux en concurrence, et/ou compenser la baisse de leur activité dans les pays affectés par la crise par un regain d'investissement direct à l'étranger dans les pays peu ou moins touchés, notamment les pays émergents.

Concernant les activités transversales, il faut noter la hausse du nombre de séminaires (Séminaire International, RT 18) et de journées mises en place en lien avec d'autres centres de recherche. La *Chronique internationale de l'IRES* a consacré 4 numéros à l'actualité économique et sociale à l'étranger, dont un numéro spécial (numéro double) intitulé « Santé, Education : Services publics dans la tourmente » coordonné par P. Concialdi et A. Math. Ce dernier numéro regroupe deux articles transversaux et des monographies nationales. Il a fait l'objet d'une présentation lors des Entretiens de l'Ires qui se sont tenus au Conseil Economique, social et environnemental, le 12 février 2015. L'effort de développement du réseau de correspondants se poursuit pour améliorer la couverture des pays, notamment des pays nordiques et de l'Europe centrale et orientale.

La Revue a continué à alimenter la réflexion sur des thèmes d'intérêt pour les organisations syndicales. L'année 2014 a visé à élargir les champs couverts par la Revue, ainsi qu'à renforcer la programmation en amont, notamment avec le résultat des études de l'Agence d'objectifs. Il y a eu deux numéros variés et deux numéros thématiques, l'un sur l'aide à domicile, l'autre sur l'emploi des seniors. La diffusion et la visibilité de la Revue de l'Ires sont renforcées par sa mise en ligne sur le portail Cairn.info. Ils sont systématiquement signalés sur les réseaux sociaux.

Le site internet de l'Ires a donné lieu à un profond travail de refonte. Ces travaux de rénovation devraient aboutir au premier semestre de l'année 2015. Il s'agit de valoriser les publications courantes, les communications des chercheurs et les travaux de l'Agence d'objectifs. Le nouveau site mettra aussi de nouveaux supports à disposition visant à éclairer les enjeux courants. Il constitue une réponse à une partie des recommandations du rapport d'évaluation de Philippe Dole au Bureau de l'Ires sur la communication des travaux de l'Institut.





**Partie I.**  
**Groupes de travail**

---



## Groupe « relations professionnelles »

*Chercheur-e-s : Marcus Kahmann, Udo Rehfeldt, Catherine Vincent  
Chercheur-e-s associé-e-s : Anne Dufresne, Adelheid Hege, Jean-Marie Pernot*

Le périmètre du groupe s'est profondément rétréci en 2014 puisque deux des chercheurs permanents sont partis en retraite en cours d'année. L'année 2014 a permis de poursuivre dans les voies ouvertes les années précédentes mais les perspectives du groupe sont inévitablement affectées par l'évolution de ses effectifs.

Les travaux du groupe en 2014 ont porté comme les années précédentes sur la dynamique des systèmes de représentation et de négociation collective en France et en Europe. Après des travaux comparatifs sur l'efficacité de la représentation des salariés, un nouvel axe de travail s'est ouvert fin 2014 avec la recherche pour la Dares sur les évolutions institutionnelles des comités d'entreprise français et leur impact sur le fonctionnement de ces comités. Dans le domaine de la négociation, l'étude confiée à l'IRES par l'Unsa sur la pérennité de l'expérience des pactes sociaux face à la crise sera l'occasion de prolonger et approfondir en 2015 les travaux de comparaison des systèmes de négociation européens menés en 2014 ainsi qu'une opportunité d'alimenter les débats au sein du séminaire international de l'IRES.

Le chantier permanent de la participation des travailleurs au sein des entreprises multinationales s'est poursuivi à travers différents projets européens ou réseaux d'experts. Les travaux sur les effets de la loi du 20 août 2008 modifiant, en France, les règles de représentativité se sont poursuivis. Concernant l'acteur syndical, un nouveau projet comparatif cherche à comprendre les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme.

### **1. Dynamiques des relations professionnelles en France**

#### ***1.1 Les régulations de la relation d'emploi : quelles recompositions ? (C. Vincent) – en cours de valorisation***

En France, les évolutions législatives de la dernière décennie font de la négociation d'entreprise l'outil privilégié par les pouvoirs publics pour orienter la gestion de l'emploi. Cette évolution questionne les conditions dans lesquelles se déroulent ces négociations, sur la manière dont les acteurs s'en emparent et sur les transformations induites sur les relations professionnelles. La recherche réalisée à la demande de la Dares pour faire suite à l'enquête réponse 2010-2011 interroge la manière dont les relations professionnelles interviennent dans la gestion des emplois dans les entreprises. Sous la responsabilité d'E. Bethoux et A. Mias (CNRS, IDHES, ENS Cachan), C. Vincent a participé à une équipe de 9 chercheurs qui, à partir d'une double analyse, statistique et monographique, menée au niveau des établissements, a mis en évidence quatre configurations de relations professionnelles. Ces configurations se distinguent en fonction de la nature plus ou moins formelle et de la densité plus ou moins grande des pratiques de dialogue social observées. En ce sens, elles renvoient à autant de façon d'investir les institutions représentatives du

personnel, comité d'entreprise et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail notamment.

En second lieu, la recherche s'est intéressée aux effets en retour de ce dialogue social sur les décisions managériales et les ajustements de l'emploi dans le contexte de la crise économique. Loin d'un effet univoque ou mécanique, les quatre configurations dessinent une pluralité de modes de régulation de la relation d'emploi en temps de crise. Ce contexte de crise économique apparaît comme une mise à l'épreuve des capacités des régulations collectives de la relation d'emploi, constituant dans certains cas une « fenêtre d'opportunité » pour des innovations institutionnelles et des expérimentations sociales et, dans d'autres, une mise en débat de la pérennité des dispositifs de gestion de l'emploi. Dans l'ensemble des entreprises enquêtées, les acteurs salariés sont à la recherche de nouveaux registres (conditions et charges de travail) et leviers d'action (CHSCT).

Ces résultats ont été présentés lors d'une journée de restitution de l'ensemble des recherches liées à l'enquête Réponse, organisée par la Dares en décembre 2014 et, en janvier 2015, à l'occasion d'un séminaire du réseau thématique « relations professionnelles » (RT18) de l'Association française de sociologie où étaient discutées les 3 recherches du programme post-enquête Réponse. Un article issu du rapport sera publié en décembre 2015 dans *La Revue de l'IREs* ainsi qu'un ouvrage édité par Octarès.

### **1.2. Les négociations salariales (C. Vincent) - en cours**

La décentralisation de la négociation collective, l'érosion de sa capacité intégrative et de sa portée normative constituent une des évolutions majeures des relations professionnelles tant françaises qu'européennes. Dans le prolongement des travaux menés les années précédentes sur la négociation collective, plusieurs travaux cherchent à redéfinir la place des négociations salariales dans la détermination des salaires.

A l'occasion du numéro spécial de la revue *Droit social* consacré à la réforme de la représentativité patronale, C. Vincent et M. Tallard ont proposé une réflexion sur le rôle laissé à la négociation collective de branche dans la régulation des normes d'emploi.

Le poids des salaires négociés dans l'évolution des salaires réels en France a fait l'objet en 2013 d'une recherche essentiellement quantitative dans le cadre du programme européen CAWIE (Collectively agreed wages in Europe). Un nouveau projet (CAWIE II), regroupant les mêmes participants, a été mené en 2014. Il a un double objet : la mise à jour des données quantitatives et la rédaction d'un ouvrage de synthèse (voir rapport du groupe revenu). Dans cet ouvrage qui sera finalisé en 2015, C. Vincent participe à un chapitre comparatif sur l'impact de la crise sur les évolutions des modalités des négociations salariales.

Plus spécifiquement, la question de la mise en œuvre du SMIC en France et les pratiques de contournement de cette obligation ont été analysées par C. Vincent dans le cadre d'un rapport réalisé par le WSI (Düsseldorf) pour le ministère du Travail du land de Nordrhein-Westfalen. Ce rapport compare les pratiques des acteurs patronaux dans trois pays européens où le salaire minimum est à un niveau élevé : France, Pays-Bas et Royaume-Uni, puis recensait les difficultés de mise en œuvre du salaire minimum en Allemagne et, enfin, préconisait des modalités permettant de limiter les pratiques de contournement.

### **1.3. Les comités d'entreprise : effets et usages des nouveaux outils et procédures d'information-consultation (F. Lerais, M. Kahmann, Y. Lochard, U. Rehfeldt, C. Sauviat, C. Vincent) – projet**

Dans le cadre d'un appel à projets de recherches lancé par la Dares sur le fonctionnement et les activités des comités d'entreprises, l'IREs, en association avec trois cabinets de

conseils et d'expertises (Alpha, Orseu et Syndex), se propose de rendre compte des évolutions des comités d'entreprise dans un contexte marqué notamment par des évolutions institutionnelles. Suite à la loi de Sécurisation de l'Emploi de 2013, de nouveaux outils et procédures d'information ont été créés (Banque de données unique (BDU), suivi du CICE, dialogue stratégique, etc.). Ces nouveaux dispositifs visent à renforcer le dialogue social dans l'entreprise et à favoriser les échanges autour de la stratégie de l'entreprise. Les premiers travaux laissent penser que ces outils d'information-consultation tardent à se mettre en place et ne produisent pas automatiquement la qualité du dialogue social attendue par le législateur comme par les acteurs sociaux.

Une des hypothèses de la recherche est qu'une des variables clés repose sur la capacité des acteurs à s'appropriier ou à utiliser ces outils. Il s'agira donc d'analyser comment les IRP et les employeurs s'emparent de ces dispositifs, d'identifier les facteurs à l'oeuvre dans ce processus et de regarder l'impact des nouveaux dispositifs sur la sécurisation effective de l'emploi.

L'analyse des entreprises, des acteurs, des situations (économiques, de configuration des IRP, etc.) dans leur diversité permettra d'identifier les facteurs invariants et ceux qui dépendent du contexte et de la stratégie des acteurs. Pour ce faire, l'équipe mettra en oeuvre une analyse originale, essentiellement qualitative, qui repose sur trois moyens d'investigations :

- Un recensement par « dires d'expert » (les consultants accompagnant les CE) et une analyse des documents en provenance des CE. Cette étape permettra d'avoir rapidement un panorama des situations et de dresser une liste de questionnements pour les monographies d'entreprise.
- La réalisation de 15 monographies d'entreprises de secteurs et de tailles variés tenant compte à la fois de la situation économique, des secteurs mais aussi de la qualité du dialogue social dans l'entreprise.
- Un suivi de statistiques et des interviews de consultants accompagnant les CE permettront d'appréhender les effets d'apprentissage. Comme les nouveaux outils mis en place ne sont pas encore stabilisés, il y aura enjeu à apprécier comment la qualité du dialogue évolue au cours du temps.

L'objectif de la recherche est de rendre compte des effets et des usages des nouveaux outils et procédures d'information consultation. Il s'agit en particulier d'apprécier comment les nouveaux outils et procédures promus par les pouvoirs publics font évoluer le dialogue social dans l'entreprise.

#### **1.4. Les relations professionnelles dans le secteur public (C. Vincent) – en cours**

Les transformations des relations professionnelles dans le secteur public sont un axe de recherche du groupe depuis 2000. Face à la reconfiguration des missions de l'État, le secteur public est l'objet d'un processus de modernisation qui a des répercussions sur la gestion des personnels et des relations de travail. Ces transformations s'accompagnent d'une modification des règles du dialogue social : décentralisation des instances paritaires, généralisation de la négociation et modification des critères de représentativité. Même si le cœur de la fonction publique continue d'offrir des garanties à ses agents, on peut aisément discerner l'effet d'érosion de la norme statutaire exercée par les règles issues du privé.

L'IRES a mis en place entre 2011 et 2013 une démarche d'amélioration des conditions de travail à la Direction générale des finances publiques (DGFIP) au travers d'un certain nombre d'outils : Tableau de Bord de Veille Sociale, Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, mise en place d'espace de dialogue (EDD)... Construit dans

un dialogue entre l'administration, les salariés, leurs représentants et l'IRES, l'EDD est un outil qui s'inspire du droit d'expression des salariés sur le lieu de travail (*cf.* les lois Auroux 1982). Une communication présentée par C. Vincent au congrès international 2014 du CRIMT (Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail, Montréal) approfondit la comparaison entre les conditions d'émergence et de gestation de ces deux dispositifs d'expression des personnels et propose de premiers éléments d'analyse sur la portée de l'expérience des EDD.

La question de la modernisation des fonctions publiques et des stratégies d'acteurs est posée en des termes nouveaux dans le contexte d'ajustement budgétaire consécutif à la crise des dettes publiques de la zone euro. Dans le cadre d'un ouvrage qui sera édité en anglais fin 2015 par S. Bach et L. Bordogna, C. Vincent écrira un chapitre sur les évolutions des relations d'emploi dans la fonction publique française.

Enfin, les projets de réforme globale de la fonction publique seront poursuivis aussi bien en ce qui concerne ses missions, la gestion des ressources humaines, que les règles du dialogue social. Ces évolutions ne sont pas spécifiques à la France mais sont observées dans d'autres pays européens, encourageant une démarche comparative au cours des prochaines années.

## **2. Les systèmes des relations professionnelles européens dans la crise**

### **2.1. Gouvernance européenne et négociation collective nationale**

**(J.-M. Pernot, U. Rehfeldt, C. Vincent) – achevé et en cours**

L'IRES a participé en 2013 et 2014 à une étude intitulée GOCOPA (« Governance and collective bargaining ») financée par le programme européen « Industrial Relation and Social Dialogue » et coordonnée par la Fundacion 1º de Mayo (Espagne). Outre l'IRES, participaient à l'étude les instituts de recherche syndicaux d'Italie (l'Associazione Bruno Trentin-ISF-IRES), de Grèce (INE-CGEE) et de Bulgarie (ISTUR). La recherche vise à mieux saisir l'impact de la nouvelle gouvernance européenne sur 6 pays : Bulgarie, Espagne, France, Grèce, Italie et Portugal. La contribution de l'IRES porte sur l'étude du cas français et de contribuer à la rédaction du rapport final attendu pour fin 2014. Des résultats intermédiaires ont été présentés à un public de chercheurs et d'acteurs sociaux dans des séminaires à Athènes et Paris et dans une conférence finale européenne à Madrid.

C. Vincent et U. Rehfeldt ont participé au premier séminaire d'Athènes. L'équipe a assuré la préparation et la tenue de la conférence de Paris et J.M. Pernot a participé à la conférence terminale à Madrid. Il a par ailleurs coordonné la rédaction de la partie du rapport consacrée à la France. Le travail a été achevé à la fin de l'année et devrait connaître quelques initiatives de valorisation. En avril 2014, la tenue du séminaire Gocoba a été couplée avec une séance du séminaire international afin de faire profiter ses membres de la présence à Paris de chercheurs des équipes alliées dans ce projet ainsi que de membres de la Commission européenne et de syndicats.

Dans le prolongement des travaux comparatifs sur les évolutions des modèles sociaux européens face à la crise, J.M. Pernot a participé au congrès mondial de sciences politiques en juillet 2014 à Montréal (présentation d'une communication) et à un comité éditorial d'un numéro spécial (à paraître) de la revue canadienne (RI-IR) consacré aux travaux du colloque de 2013 avec des contributions de Chercheurs de l'IRES (A. Dufresne, J.M. Pernot, U. Rehfeldt).

C. Vincent a coordonné avec M.L. Rodriguez Fernandez un numéro spécial de la revue Cuadernos de relaciones laborales consacré aux dynamiques de la négociation collective en Europe. Deux articles analysent l'impact des réformes du système de négociation

collective espagnol ; deux autres se penchent sur la situation de deux pays européens : les conséquences de la diversification des rémunérations sur les négociations collectives au Royaume-Uni. Un dernier article aborde la question de la négociation d'entreprise transnationale en Europe.

J.M. Pernot est associé à un projet coordonné par Steffen Lehndorff, Thorsten Schulten et Heiner Dribbusch, consistant en deux ateliers suivis de la publication d'un ouvrage sur le thème général des syndicats dans les conditions de la crise économique. Il s'agira d'examiner dans une dizaine de pays européens la dynamique des modèles sociaux économiques, l'impact de la crise après 2008 et l'évolution des syndicats dans ce contexte.

## **2.2. L'efficacité de la représentation des salariés dans les entreprises : perspectives internationales (M. Kahmann) – en cours de valorisation**

La question de l'efficacité des instances de représentation des salariés est une question qui suscite un certain intérêt de la part des économistes. Les appréciations des recherches divergent, souvent en fonction des méthodes et mesures retenues. Or, ces études non seulement négligent régulièrement l'impact de la présence de ces instances sur les conditions de travail et d'emploi des salariés, mais elles sous-estiment aussi systématiquement l'impact des processus sociaux à l'intérieur de ces institutions et leur impact sur les rapports avec le management.

Ces constats ont été le point de départ d'un projet de recherche initié par le WSI à Düsseldorf (Martin Behrens ; Wolfram Brehmer) et l'Université de Tilburg (Saraï Sapulete ; Arjen van Witteloostuijn) qui a cherché à ouvrir la « boîte noire » des rapports qui fondent l'efficacité du travail de représentation des élus et délégués. Méthodologiquement, cette recherche possède un volet quantitatif en forme d'enquête représentative par questionnaire parmi des works councillors allemands et néerlandais sur leurs activités, priorités et rapports avec le management ainsi qu'un volet qualitatif d'étude de cas dans deux entreprises (industrie chimique ; services) dans chaque pays. L'IRES (M. Kahmann, A. Hege) a été associé à ce projet pour contribuer sur la partie qualitative et conceptuelle de l'étude.

Dans un premier temps, ce travail a donné lieu à des rapports intermédiaires cherchant à situer les résultats du travail monographique dans le contexte des relations professionnelles nationales. Sur cette base, il est envisagé que l'équipe de recherche publie deux (éventuellement trois) articles comparatifs dans des journaux anglophones. Un premier article portera sur l'impact de la centralisation de la gestion des entreprises multi-établissements sur la représentation locale des salariés. Un deuxième article essaiera d'identifier les facteurs qui promeuvent des rapports coopératifs entre management et représentants de salariés au niveau local.

## **2.3. La décentralisation de la négociation collective en Italie, France et Allemagne et ses effets sur les petites entreprises (A. Hege) - achevé**

Adelheid Hege a participé à un projet de recherche européen animé par la Fondazione Brodolini italienne auquel ont également participé des chercheurs de l'Institut Travail et Qualification (IAQ) et du syndicat Ver.di en Allemagne. A travers des restitutions des situations nationales et des enquêtes empiriques, il s'agissait d'organiser l'échange entre chercheurs et syndicalistes sur la problématique de l'inscription des petites entreprises dans le tissu de la négociation collective. Le projet, initié en 2012 et conclu début 2014, a donné lieu à trois séminaires organisés dans chacun des trois pays ainsi qu'à un rapport de synthèse.

## **2.4. Les pactes sociaux (F. Lerais, U. Rehfeldt, O. Chagny, N. Delahaie, C. Vincent et A. Jolivet/CEE, M. Wierink/chercheure associée IRES, J. Faniel/CRISP) – en cours**

En réponse à un appel d'offre de l'Unsa-Education dans le cadre de l'Agence d'objectifs, une équipe sous la responsabilité scientifique de Frédéric Lerais et coordonnée par Udo Rehfeldt va mener une analyse comparative de l'expérience des pays qui ont essayé ou réussi à négocier des pactes sociaux depuis les années 1990. Il s'agit d'analyser, à partir de huit monographies nationales, le contenu de ces accords et de les caractériser du point de vue des acteurs en jeu, des dimensions juridiques et des contextes économiques et sociaux dans lesquels ils interviennent (ou non). Le projet cherchera aussi à tester le pouvoir explicatif des théories en débat, notamment de deux approches concurrentes (mais qui peuvent s'avérer complémentaires), l'une basée sur les facteurs institutionnels, l'autre sur la stratégie des acteurs. Enfin, le projet s'interrogera sur les bouleversements apportés par la crise de 2008.

Cette analyse comparative s'appuiera sur des monographies de huit pays : l'Allemagne, la Suède, la Belgique, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne et la France. Les monographies seront discutées dans le Séminaire international de l'IRES sur le syndicalisme international et les relations professionnelles. Elles y seront confrontées à l'avis de spécialistes issus des pays analysés. Le projet est conçu pour une durée de 18 mois à compter de novembre 2014, date de mise en place par l'Unsa d'un comité de pilotage. Un rapport intermédiaire sera rédigé après 12 mois. Le rapport final sera composé de huit études nationales et d'une synthèse. Il pourra faire l'objet d'une publication sous forme de livre et/ou d'un numéro spécial de *La Revue de l'IRES* ou de sa Chronique internationale.

## **3. La dimension transnationale des relations professionnelles**

Les recherches 2014 ont porté sur deux thèmes principaux : la négociation collective transnationale d'entreprise et la participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance.

### **3.1. La négociation collective transnationale d'entreprise (U. Rehfeldt) – en cours jusqu'en janvier 2015**

Le projet européen EUROATCA sur la négociation collective d'entreprise transnationale a connu une suite sous l'acronyme EUROATCA 2. Comme le précédent, il est coordonné par l'IRES de Rome (maintenant intégré dans l'Association Bruno Trentin) et financé par la Commission européenne sur la base d'un appel d'offres. Outre l'IRES, il réunit des chercheurs de plusieurs organismes européens : Fondation 1° de Mayo (Madrid), Astrees (Paris), Université Technique de Munich, Université de Manchester, NSZZ Solidarnosc (Gdansk), ISTUR (Sofia), IRES Emilie-Romagne (Bologne) et Sindnova (Rome). Son objectif est d'analyser la mise en œuvre des accords d'entreprises transnationaux (tant européens qu'internationaux) dans les filiales des entreprises transnationales concernées. Pour cela, le projet a élaboré des études de cas sur 18 accords signés par 7 entreprises. Des résultats intermédiaires ont été présentés dans deux séminaires européens, à la Fondation 1° de Mayo (Madrid) et à l'Institut syndical européen ETUI (Bruxelles), ainsi que dans une conférence finale à la CGIL (Rome).

U. Rehfeldt a participé à l'étude sur les deux accords européens signés par Thales et a rédigé le chapitre du rapport final qui fait un bilan chiffré des accords. Le projet a également rédigé une brochure, disponible en plusieurs langues (dont le français), destinée aux négociateurs syndicaux d'accords d'entreprise transnationaux. Le rapport final (en anglais) et la brochure (en français) seront mis en ligne sur le site de l'IRES.



Une synthèse sur la question des négociateurs et signataires des accords d'entreprise transnationaux, précédemment publiée en français et en italien, a fait l'objet d'une publication remaniée en espagnol.

### **3.2. La participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance (U. Rehfeldt) – en cours**

L'analyse de la participation des salariés se poursuit dans le cadre du réseau d'experts européen « SEEurope » de l'Institut syndical européen (ETUI) dont U. Rehfeldt est le correspondant français. A ce titre, il participe à l'actualisation permanente des informations sur le système français des relations professionnelles disponibles sur le site web de l'ETUI [www.worker-participation.eu](http://www.worker-participation.eu).

Il a également participé à un autre réseau européen de l'ETUI, portant sur la gouvernance de l'entreprise (GOODCORP), pour lequel il a rédigé une étude du cas français sur les droits de participation des salariés en application de la directive européenne sur les OPA. Elle sera publiée sous une forme remaniée en 2015.

A la demande de la Fondation ASTRID, U. Rehfeldt a rédigé une contribution sur le cas français à un livre collectif sur la participation des salariés à la gestion des entreprises.

## **4. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ?**

### **4.1. La loi de 2008 sur la modernisation du dialogue social et ses effets sur les relations sociales dans les entreprises (A. Hege, M. Kahmann) – en cours de valorisation**

A. Hege, M. Kahmann, C. Dufour (CRIMT) et deux juristes en droit du travail, A. Cothénet (université Paris-Ouest Nanterre) et J. Dirringer (université de Rennes I), ont mené un projet de recherche issu d'un appel d'offres de la CGT dans le cadre de l'Agence d'objectifs IRES. Le projet, démarré en octobre 2012 et terminé à l'automne 2014, a porté sur les effets de la loi de 2008 sur l'organisation des relations sociales dans les entreprises. Il a visé à comprendre les enjeux qui président à l'évolution du rôle des délégués syndicaux et, autour d'eux, des représentants du personnel. Il a articulé une enquête de terrain dans 24 entreprises de taille, industries et régions différentes avec une analyse d'accords collectifs sur le droit syndical, signés dans la période antérieure et postérieure à l'adoption de la loi. Quelles sont les transformations qui se font jour dans les établissements en réaction à la loi ? Comment les changements législatifs agissent-ils sur le comportement et la stratégie des acteurs ? Comment les équipes de représentants et les structures syndicales s'adaptent-elles (ou essaient de le faire) aux nouvelles conditions législatives ? Comment les employeurs intègrent-ils les nouvelles dispositions dans leurs politiques managériales ? Quels déplacements peuvent être observés, avec quels effets : du côté des acteurs, des niveaux et des objets de la négociation ?

Un premier effet de la loi a été l'apurement des situations représentatives dépassées : la moitié des établissements de l'échantillon a connu l'élimination d'un ou de plusieurs syndicats du tour de table des négociations. La cause la plus souvent évoquée est l'épuisement des forces militantes. En revanche, la possibilité de former une section syndicale ne compense pas les amputations subies par les organisations non-représentatives. Ensuite et contrairement à l'idée d'un renforcement mécanique des délégués syndicaux par la loi, l'enquête indique plutôt que la diminution du nombre d'organisations reconnues est vécue comme un avertissement pour l'ensemble des délégués et des organisations syndicales. Les invalidations sont interprétées comme le signe de la perte d'intérêt des salariés pour la représentation elle-même, souvent mise en avant dans les entretiens. La loi élimine, mais elle ne relance pas la représentation. Enfin, en matière de négociation

collective, l'enquête a permis de mettre en lumière les effets de la centralisation du « dialogue social » dans les groupes ou les entreprises multi-établissements. Avec une certaine retenue mais une fréquence remarquable, les délégués locaux expriment des doutes sur ces scènes dont ils ont à gérer les résultats souvent peu transparents et ténus. Dans cette configuration, un paradoxe majeur est que la loi de 2008 fait reposer sur l'élection de candidats locaux la légitimation de négociations sur lesquelles ces élus ne pèsent que très indirectement.

Ce travail a donné lieu à un rapport de recherche qui a été rendu à la CGT en septembre 2014. Les conclusions et hypothèses ont été présentées devant des responsables de la CGT et dans le cadre du colloque de l'Institut du Travail de Bordeaux consacré aux réformes de la représentation collective. L'équipe de recherche a également produit une contribution pour *La Lettre de l'IREs* qui paraîtra début 2015. D'autres valorisations sont prévues en 2015 : deux articles seront notamment proposés à *La Revue de l'IREs* (parution fin 2015), l'un fondé sur l'enquête sociologique, l'autre rendant compte du travail d'analyse juridique.

#### **4.2. Renouveau syndical dans la mondialisation. Coopération avec le CRIMT (A. Hege) – en cours**

A. Hege participe aux activités du CRIMT (Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation du travail). Elle est engagée dans un projet de recherches empiriques comparatives sur le renouveau syndical, la capacité stratégique et le renouvellement des équipes syndicales dans la mondialisation, menées avec Gregor Murray (Université de Montréal), Christian Lévesque (HEC Montréal) et Christian Dufour (CRIMT). Des enquêtes menées en France, Allemagne, au Canada et aux Etats-Unis s'intéressent à la question de savoir si et comment des équipes syndicales, confrontées aux transformations lourdes de leur environnement, sont capables de dépasser les frontières institutionnelles qui leur sont assignées par leurs systèmes nationaux respectifs – en élargissant leur champ d'intervention et/ou en réécrivant les règles de l'échange social. Une publication est prévue au courant de l'année 2015.

#### **4.3. Migration du travail, syndicalisme, emploi (M. Kahmann) – en cours**

Le travail en cours fait partie d'une réflexion plus large et continue sur les modalités d'agir des acteurs syndicaux face à la migration du travail. Cette année, l'intérêt s'est porté sur la question du rapport entre dumping social et emploi des travailleurs sans papiers dans le BTP français. La question a fait partie d'un projet plus large de l'Institut Syndical Européen (M. Bernaciak) qui a visé à préciser le concept de dumping social dans le contexte de l'intégration européenne et de l'appliquer à des champs de recherche divers.

Alors que l'on trouve désormais beaucoup de contributions de chercheurs sur l'impact de la libre circulation et la prestation de services sur les régulations dans les pays destinataires de ces flux, un autre aspect de l'intégration européenne a été plutôt négligé : l'érosion des frontières des marchés du travail nationaux a été accompagnée par un renforcement des frontières envers les travailleurs provenant des « pays tiers ». L'Union Européenne a joué un rôle de plus en plus important dans ces processus. Extérieurement, la création de l'espace Schengen a accéléré la « fortification » de l'Union. Les Etats membres ont cherché à limiter la migration familiale et d'asile. Intérieurement, les frontières de la citoyenneté ont été renforcées : le passage aux statuts civiques, y compris la nationalité, a été davantage conditionné. La « lutte contre l'immigration illégale » a augmenté la pression pesant sur les migrants et leurs employeurs. Alors qu'il est incertain d'évaluer si ces politiques ont atteint leur objectif de limitation des flux indésirables et de « moralisation »

des populations migrantes résidentes, elles ont certainement impacté les processus migratoires, la vie et l'emploi des migrants.

L'analyse a été poursuivie à partir d'une enquête dans le BTP parisien, portant sur les formes observables de dumping social chez un opérateur de démolition. Parmi les normes de travail et d'emploi impactées on peut distinguer entre : sécurité et santé au travail, salaires, conditions d'embauche et licenciement. Sans être restreinte à ceux-ci, la mise sous pression des conditions des salariés sans papiers renvoie à l'organisation dualistique de l'industrie, caractérisée par un pôle oligopolistique de grands groupes et un pôle de petites entreprises mettant à disposition la main d'œuvre. Les conditions d'exploitation forte peuvent être maintenues par la peur du licenciement, dont la spécificité dans le cas de travailleurs sans papiers réside dans la mise en suspens des protections élémentaires du droit du travail et l'offre d'emploi très limitée du fait de la criminalisation des employeurs.

Ce travail a abouti à un article pour un livre édité par M. Bernaciak de l'Institut Syndical Européen sur le dumping social, intitulé « Market expansion and social dumping in the EU » qui paraîtra en 2015. Il a été présenté à la conférence IREC à Dublin en septembre 2014 dans le cadre d'une présentation plus générale de cet ouvrage collectif. Sur la base de cet article a été également préparé un Policy Brief pour l'Institut Syndical Européen qui va également paraître en 2015. Un autre article, actuellement en cours de finalisation, portant sur les mobilisations collectives des travailleurs sans papiers a été présenté à la conférence du CRIMT à Montréal en mai 2014.

#### **4.4. Syndicalisme et jeunes en comparaison internationale (M. Kahmann) – en cours**

La perte de vocations représentatives parmi les salariés et en particulier parmi les plus jeunes est un sujet d'importance majeure pour la démocratie sociale et les organisations syndicales en particulier. Un projet de l'Université de Cornell auquel participe l'IRES vise à identifier et à comprendre les processus complexes et variés d'intégration des jeunes (salariés) dans les syndicats à l'aide d'une comparaison entre cinq pays (Royaume-Uni, Pays Bas, Allemagne, France, Etats-Unis). Sur la base de plusieurs études de « meilleurs cas » dans chaque pays seront identifiées les conditions pour faciliter l'inclusion, la participation et la prise de responsabilité de jeunes dans des syndicats ou d'autres organisations de soutien ouvrier. Les résultats nationaux seront par la suite comparés systématiquement avec ceux des autres pays.

Ce projet a commencé en automne 2014 et durera 36 mois. Les premiers contacts avec les acteurs syndicaux ont été pris et le groupe de chercheurs français s'est constitué : S. Bérout, C. Dupuy, K. Yon, M. Kahmann. L'objectif est d'aboutir à des rapports, des articles ainsi qu'un livre destiné à investiguer les processus d'apprentissage mutuel et de développement stratégique de la représentation collective.

#### **4.5. Coopération avec le CHS XX<sup>e</sup> siècle : la politique internationale de la CFDT (J.M. Pernot) – en cours**

J.M. Pernot est partie prenante, dans le cadre d'une équipe constituée avec le Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle (Paris 1), d'une coopération entre historiens et CFDT pour travailler sur le thème « la politique internationale de la CFDT, 1945-2004 ». Plusieurs séminaires se sont tenus en 2014 qui vont se poursuivre au cours de l'année 2015.

## Publications

### Revue publiée en tant qu'éditeur

- Dufresne A., Maggi-Germain N. (eds) (2014), *Les relations professionnelles en Europe et en Amérique Latine*, Coll. Des sociétés, Presses Universitaires de Rennes, 200 p.
- Rodriguez Fernandez M.L., Vincent C. (2014), « Dinámicas de la negociación colectiva en Europa », *Cuadernos de Relaciones Laborales*, Vol. 32, n° 2/2014.

### Contributions à des ouvrages collectifs

- Dufresne A., Gobin C., Maggi-Germain N. (2014), « De la négociation collective au dialogue social : l'influence de l'Union européenne sur la transformation des relations professionnelles », in Dufresne A., Maggi-Germain N. (eds), *Les relations professionnelles en Europe et en Amérique Latine. Etudes de cas*, Coll. Des sociétés, Presses Universitaires de Rennes, pp. 71-102.
- Gobin, C., Dufresne, A. (2014), « Union européenne : droit commercial contre droit social. Une menace forte sur l'exercice légal de la grève », in Dufresne A., Maggi-Germain N. (eds), *Les relations professionnelles en Europe et en Amérique Latine. Etudes de cas*, Coll. Des sociétés, Presses Universitaires de Rennes, p. 55-70.
- Dufresne A., Wagner A.C. (2014), entrée « syndicaliste », in Lambert Abdelgawad Elisabeth et Michel Hélène (dir.), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, Bruxelles, Larcier.
- Dufresne A., Wagner A.C. (2014), entrée « Trade unionist », in Lambert Abdelgawad Elisabeth and Michel Hélène (eds.), *Dictionary of European Actors*, Brussels, Larcier.
- Kahmann M. (2015), « The politics of migrant irregularity: The employment of irregular migrant workers in the French construction industry », in Magdalena Bernaciak (ed.), *Market expansion and social dumping in the EU*, Routledge.
- Pernot J.M. (2014), « L'égalité en matière sociale : réflexions à partir de l'histoire des relations sociales », in Akandji-Kombé JF (eds.), *Égalité et droit social*, Paris, Bibliothèque de l'IRJS, p 13-20.
- Rehfeldt U. (2015), « Il modello francese della partecipazione alla gestione », in Carrieri M., Nerozzi P., Treu T. (eds.), *La partecipazione incisiva. Idee et proposte per rilanciare la democrazia nelle imprese*, Bologna, à paraître.

### Articles

- Hege A. (2014), « La loi de 2008 dans les pratiques des acteurs: une enquête sociologique », *Le Droit ouvrier*, 792, juillet, p.465-469.
- Rehfeldt U. (2014), « La negociación colectiva de empresa transnacional en Europa: dinámicas históricas, formas y retos », *Cuadernos de Relaciones Laborales*, Vol. 32, n° 2/2014.
- Tallard M., Vincent C. (2014), « Les branches professionnelles sont-elles toujours un lieu pertinent de négociation des normes d'emplois ? », *Droit Social*, n°3, Mars.

### Rapports de recherches et autres documents de travail

- Béthoux E., Blache G., Dupuy C., Gassert E., Jobert A., Mias A., Pardi T., Renoux J-L., Spieser C. Tallard M., Vincent C. (2014), *Les régulations de la relation d'emploi à l'épreuve de la crise*, Rapport pour la Dares, IDHES.
- Faioli M., Dufour C., Haipeter P., Hege A., Lehdorff S., Sterkel, G. (2014), *Decentralized collective bargaining in France, Germany and Italy. Project Handbook*. Rome, Fondazione Brodolini.
- Hege A., Cothénet A., Dirringer J., Dufour C., Kahmann M. (2014) *L'influence de la loi du 20 août 2008 sur les relations collectives de travail dans les entreprises. Enquête sociologique et analyse juridique*. IRES.
- Kahmann, M. (2015), *Social dumping and the employment of irregular migrant workers: Insights from the French construction industry*. Bruxelles, ETUI Policy Brief.
- Leonardi S. (ed.) (2015), (avec la participation de Rehfeldt U. et al.), *EUROACTA 2. Accords d'entreprise transnationaux : résultats de la recherche et recommandations*, Rome : Associazione Bruno Trentin, 2015.
- Rehfeldt, U. (2014), *Worker Participation Rights Under the EU Takeover Bids Directive: the Case of France*, étude de cas pour GOODCORP, avril.
- Rocha F. (Coordinator), Feigl G., Leonardi G., Pernot JM, Rehfeldt U., Stoleroff A., Tomev L., Triafantafillou C., Vincent C. (2014) *The New EU Economic Governance and its Impact on the National Collective Bargaining Systems*, GOCOPA Project, décembre.
- Schulten T., Vincent C. (2014), *Umsetzung und Kontrolle von Mindestlöhnen – Europäische Erfahrungen und was Deutschland von ihnen lernen kann*, Frankreich, Düsseldorf, WSI.

## Groupe « Travail »

*Chercheure : Solveig Grimault*

*Chercheurs associés : Anne Fretel, Odile Join-Lambert, Yves Lochard*

Les effets de la crise mettent durement à l'épreuve l'ensemble du système d'emploi, en tant que garant des statuts permettant d'accéder aux droits protecteurs de la personne (que celle-ci soit en position d'emploi salarié, de fonctionnaire, de demandeur d'emploi, de stagiaire de la formation professionnelle, etc.), mais aussi des dispositifs publics dédiés, en particulier, à la sécurisation des transitions professionnelles. Les premiers comme les seconds participent directement des garanties sociales qui entourent le travail et devraient pouvoir sécuriser le parcours de chacun, a fortiori lorsqu'il est confronté à une rupture dans sa trajectoire professionnelle. Le groupe Travail a de longue date investi ces problématiques et s'est pour partie concentré, dans la période récente, sur l'analyse des conditions dans lesquelles des institutions (les opérateurs du service public de l'emploi), des acteurs locaux (y compris des entreprises) et des individus (des demandeurs d'emploi), parviennent à s'engager conjointement pour – tenter de – garantir et de trouver le chemin vers l'accès ou le retour à l'emploi. Plusieurs travaux se sont ainsi intéressés à la mise en œuvre de dispositifs publics d'accompagnement vers l'emploi, adressés à différents publics (les jeunes et les licenciés économiques en particulier).

Paradoxalement, le travail peine à trouver sa place dans le fonctionnement de ces dispositifs et dans le contenu des parcours de leurs bénéficiaires. Il n'est pas sûr que l'éclipse que subit le travail, au profit de l'emploi, favorise les personnes, y compris lorsqu'elles sont à la recherche d'un emploi. Cette éclipse se manifeste de diverses façons, au cœur même du fonctionnement de ces dispositifs pourtant conçus pour accompagner et sécuriser les transitions professionnelles : encouragement – ou pas – de la part des professionnels de l'accompagnement à travailler pendant une période de transition, capacité de ces mêmes professionnels à exploiter ces périodes de travail au bénéfice du projet et du parcours de la personne, modalités de mobilisation de la formation professionnelle et types de formations privilégiées, stratégie de valorisation – ou pas – de l'expérience professionnelle, soutien actif – ou pas – des professionnels de l'accompagnement pour aider les personnes à concevoir une « offre de travail », etc. Ces différentes dimensions ont été et restent au cœur des investissements du groupe.

Les travaux réalisés et en cours s'intéressent en même temps à la façon dont certains acteurs (les intermédiaires des politiques d'emploi par exemple), ou certaines instances (des instances de pilotage d'un dispositif public, un comité des financeurs) parviennent – variablement – à « équiper » un territoire : il peut s'agir (pour les premiers) de se positionner à l'interface avec les entreprises du territoire, ou encore d'instituer (pour les seconds) des règles de financement partagées (de la formation professionnelle par exemple), des procédures d'instruction communes de certains dossiers, etc., au bénéfice de l'accompagnement

des parcours de certains publics sur le territoire. Enfin, c'est aussi dans le champ de l'accompagnement des mutations économiques que les efforts et les difficultés des acteurs locaux pour « faire territoire » peuvent se manifester, lorsqu'ils doivent faire face en particulier aux stratégies de restructuration et de revitalisation d'entreprises implantées localement, toujours susceptibles d'affecter lourdement, et brutalement, l'équilibre d'un tissu économique et d'un bassin d'emploi. Des travaux sont également en cours sur cette question.

Les travaux du groupe seront présentés selon trois thèmes principaux : la sécurisation des parcours professionnels ; les intermédiaires des politiques d'emploi ; les liens entre restructuration et revitalisation des territoires et les pratiques d'anticipation qui s'y nouent, du côté des entreprises comme des acteurs locaux.

## **1. Sécurisation des parcours professionnels**

Une nouvelle enquête a été réalisée en 2014 et les travaux se prolongent sur le thème de la sécurisation des parcours et transitions professionnels. Adossés à une série d'entretiens conduits auprès d'opérateurs (publics et privés) chargés de l'accompagnement de demandeurs d'emploi, des bénéficiaires de ces prestations et de représentants de l'Etat et des partenaires sociaux chargés du pilotage du dispositif d'accompagnement en question, ces travaux ont permis d'enrichir des problématiques déjà travaillées dans le cadre d'enquêtes antérieures, portant notamment sur : les figures de l'accompagnement, leurs apports pour les individus, la contribution de la formation, les liens entre un projet et une expérience et les modalités d'un travail conjoint sur l'un et sur l'autre, mais aussi le pilotage territorialisé des dispositifs concernés et la façon dont ces dispositifs parviennent, ou non, à « rencontrer » les entreprises d'un territoire.

### **1.1. Accompagnement des licenciés économiques et modalités de pilotage mises en œuvre dans le cadre du contrat de sécurisation professionnelle (A. Fretel et S. Grimault) – achevé**

Une recherche a été conduite en 2014, en réponse à un appel à projet de la Dares et en partenariat avec le cabinet Amnyos, sur les conditions de mise en œuvre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP). Ce travail a reposé sur une enquête de terrain réalisée dans quatre régions, qui a donné lieu à la rédaction de quatre monographies. L'IRES a pris en charge l'une des monographies, et a contribué à l'analyse transversale présentée dans le rapport final. Dans chacune des quatre régions, des entretiens ont été réalisés auprès de bénéficiaires du CSP ainsi que de l'ensemble des acteurs chargés de la mise en œuvre et du pilotage du dispositif : Pôle emploi, prestataire privé, OPCA, DIRECCTE et UT, partenaires sociaux, voire Conseil régional, employeurs et centres de formation. Dans le cadre de la monographie réalisée par l'IRES, 37 entretiens ont été réalisés, ainsi que deux séquences d'observation (une réunion d'information collective de Pôle emploi sur le dispositif et une réunion du comité de pilotage départemental du CSP).

La recherche comportait deux volets, l'un dédié aux modalités de l'accompagnement proposé aux bénéficiaires du dispositif, l'autre au fonctionnement de son pilotage local et régional. L'analyse a notamment permis de mettre en évidence les multiples tensions qui naissent dans la mise en œuvre du CSP, entre l'esprit du dispositif d'une part et les orientations normatives et les pratiques d'accompagnement de droit commun d'autre part. Ces dernières paraissent en effet toujours susceptibles de teinter et d'infléchir des modalités d'accompagnement qui avaient pourtant été conçues comme spécifiques dans le cadre du contrat de sécurisation professionnelle, voire de gommer leurs dimensions les plus innovantes. L'enquête montre notamment que l'usage des « périodes de travail rémunérées », qui avaient vocation à nourrir le projet de l'adhérent et le travail d'accompagnement, est

resté en pratique extrêmement modeste : le travail peine, en pratique, à trouver sa place dans les parcours CSP, du fait même des stratégies d'accompagnement mises en œuvre par les opérateurs. De la même façon, les formes d'intermédiation proposées restent la plupart du temps très classiques, la relation à l'entreprise étant de fait très peu investie dans l'accompagnement, tout comme le travail sur le « marché caché » pourtant encouragé par le cahier des charges national du dispositif. A l'inverse, il ressort de l'enquête que la formation constitue l'outil privilégié par les conseillers, au risque parfois de faire figure de « sésame », très vite mobilisé, au détriment parfois du travail sur le projet professionnel – la formation est aussi le segment le plus équipé au plan procédural, du fait de l'apport des comités des financeurs. Le rapport tente alors d'éclairer les conditions dans lesquelles la formation peut effectivement constituer un bénéfice pour le projet et le parcours de l'adhérent. Enfin, l'analyse aborde le fonctionnement des instances locales et régionales spécifiquement dédiées au pilotage du dispositif, en soulevant leurs apports mais aussi leurs limites. Elle revient en détail sur le fonctionnement des comités des financeurs, « équipement » local particulièrement efficace pour discuter les règles et procédures de sollicitation des financeurs de la formation professionnelle et concevoir, dans certains cas, des modalités de co-financement – des formations longues par exemple – à l'échelle régionale. Si le travail des comités des financeurs sécurise les demandes de financement des formations des adhérents dans leur ensemble, c'est-à-dire pour les cas les plus standards, ces comités peinent en revanche à prendre en charge des cas particuliers pour lesquels une solution de financement *ad hoc* serait requise. L'enquête montre que les instances de pilotage butent notamment sur la façon de faire remonter les cas posant problème, mais aussi sur le format susceptible d'être mobilisé pour présenter les cas et, enfin, sur la capacité collective des partenaires à articuler, à l'échelle d'un territoire, les décisions stratégiques des différents financeurs au travail opérationnel du comité des financeurs. Toutes ces dimensions sont détaillées dans le rapport, et renvoient à la capacité qu'acquière – ou non – les instances de pilotage à peser concrètement sur le contenu et le déroulement des parcours, toujours particuliers, des adhérents au CSP : c'était bien là l'une des fonctions que leur attribuait le cahier des charges national du dispositif.

Le rapport remis à la Dares en septembre 2014, et qui a donné lieu à la publication d'un document d'études paru en novembre 2014, propose, outre l'analyse transversale, une série de fiches détaillées visant à expliciter les principaux nœuds de tension entre l'esprit du dispositif et les conditions de sa mise en œuvre, en mobilisant le matériau qui a été construit dans le cadre de l'enquête. Focalisées sur les points névralgiques de l'accompagnement, ces fiches constituent une autre façon d'entrer dans l'analyse, plus centrée sur les écarts, sur des points précis, entre le cahier des charges du dispositif et les pratiques d'accompagnement constatées. Enfin, un recueil de cas a également été constitué, pour présenter de façon synthétique – et anonymisée – les parcours, les situations et difficultés propres à chacun des (25) adhérents rencontrés.

Par ailleurs, de mai à septembre 2014, dans le prolongement de travaux réalisés antérieurement sur la validation des acquis de l'expérience ainsi que sur la base de la recherche sur le contrat de sécurisation professionnelle, Anne Fretel et Solveig Grimault ont participé au groupe de travail « Mobilisation de la formation et Construction des parcours » de la DGEFP, en vue de la préparation du séminaire organisé par la DGEFP en novembre 2014 sur ce thème. Solveig Grimault a par ailleurs été sollicitée dans ce cadre pour présenter une série de réflexions tirées des enseignements de l'enquête sur le CSP en amont du séminaire de novembre 2014. Cette contribution a donné lieu à une vidéo figurant sur le site du séminaire ; elle a été structurée autour de trois questions :

1. Quelle place donner aux mises en situation professionnelle dans les pratiques d'accompagnement vers l'emploi ? Quels sont les enseignements que l'on peut tirer de l'observation liée à la mise en œuvre du contrat de sécurisation professionnelle ?
2. Comment la formation est-elle mobilisée dans le cadre du contrat de sécurisation professionnelle ? Quels liens avec les pratiques d'accompagnement ?
3. Comment faudrait-il mobiliser l'expérience de l'individu et son parcours dans le cadre de son accompagnement ?

### **1.2. Parcours, expérience professionnelle et accompagnement (S. Grimault) – projet**

Un ensemble de travaux ont été réalisés, depuis plusieurs années, portant sur le fonctionnement de dispositifs qui font tous référence à l'idée de « parcours » (validation des acquis de l'expérience, nouvel accompagnement à la création-reprise d'entreprise, contrat de sécurisation professionnelle) et sont, pour certains, directement dédiés à la sécurisation et l'accompagnement des transitions professionnelles. Un travail de capitalisation va s'engager pour approfondir, à partir de ces travaux, l'analyse de ce qui « fait parcours » et des conditions dans lesquelles un parcours professionnel peut se réenclencher en prenant notamment appui sur le soutien que ces dispositifs parviennent – ou pas – à constituer pour les individus qui en bénéficient. Comment renouer avec un « parcours » – et d'ailleurs qu'est-ce qu'un parcours – et qu'est-ce qui sécurise ? Peut-on tenter de proposer une définition à ce terme, pour relire sur cette base la façon dont fonctionnent certains dispositifs précisément conçus en référence à l'idée de parcours, et explorer les conditions qui paraissent nécessaires pour que ces dispositifs fonctionnent effectivement au service de l'individu et de son parcours ? Nous interrogerons, par exemple, ce qui pourrait être esquissé comme un « droit individuel à exprimer une expérience ». Nous nous intéresserons également à la question de la continuité de l'expérience, ou à sa reconstruction, et aux fonctionnements à travers lesquels peut réapparaître ou se reformer la trame d'un parcours, lorsqu'il a été interrompu. Ces dimensions, dont certaines sont au cœur des processus de validation des acquis de l'expérience, semblent parfois très sous estimées par les dispositifs dédiés au retour à l'emploi, qui privilégient souvent, quant à eux, des modalités d'accompagnement avant tout orientées vers l'aval du parcours. Mais n'est-ce pas la notion même d'expérience qu'ils déprécient du même coup, parce qu'ils peinent également à reconnaître tout ce qui, dans les parcours mêmes de retour à l'emploi qu'ils préconisent, pourrait précisément constituer des expériences à valoriser, évaluer, prolonger, pour que chacun parvienne effectivement à réenclencher quelque chose, à cheminer à nouveau ?

## **2. Les intermédiaires des politiques d'emploi (A. Fretel)**

Des travaux sont en cours qui reposent sur l'exploitation d'une enquête conduite en 2011 auprès d'un certain nombre d'intermédiaires du service public de l'emploi (missions locales, opérateurs privés, Pôle emploi ...), complétée depuis par des entretiens réguliers auprès de conseillers de ces différentes structures (y compris lors de rencontres dédiées à des échanges de pratiques ou des journées de formation professionnelle).

### **2.1. Pluralité des formes d'intermédiation – en cours**

Dans un précédent travail, nous avons esquissé une cartographie des intermédiaires mettant en évidence qu'il n'y avait pas une mais des formes d'intermédiation. Ce travail devrait donner lieu à la publication d'un article dans *La Revue de l'IREs* courant 2015.

Cette première réflexion sur les différentes formes d'action des intermédiaires sera ensuite approfondie. Une des pistes à creuser consistera notamment à se demander si les



intermédiaires sont des intermédiaires du travail (discutant du concret de l'activité des postes à occuper et du fonctionnement des entreprises) ou des intermédiaires de l'emploi (gérant des formes contractuelles). Il s'agira également de s'interroger sur les conditions qui peuvent amener ces intermédiaires à privilégier l'une ou l'autre approche, ainsi que sur les conséquences que cela peut avoir sur la nature des relations nouées avec les entreprises et les demandeurs d'emploi.

## **2.2. Les intermédiaires : une pratique d'accompagnement entre contrainte et opportunités – en cours**

Au sein des politiques publiques, notamment des politiques d'emploi, la notion d'accompagnement s'est largement développée. Si son contenu peut apparaître flou, des impératifs de gestion des dispositifs se sont diffusés. Ces impératifs peuvent par certains aspects induire des tensions et des formes de rationalisation dans les pratiques d'accompagnement et d'intermédiation mises en œuvre. Certains éléments peuvent même être antinomiques avec la posture générique de l'accompagnant : le temps accordé au parcours dans un dispositif ainsi que la standardisation des outils préconisés ou le renforcement de l'objectif de retour rapide à l'emploi prédéfinissent le rythme ainsi que le but de l'accompagnement alors que la posture professionnelle du conseiller suppose de « cheminer avec pour aller vers ». Pour autant, un dispositif d'accompagnement ne peut être réduit à un jeu de contraintes, car ce dispositif prend corps au sein d'une organisation et au sein d'un espace professionnel. Ces espaces peuvent, ou non, redonner des marges de manœuvre au conseiller dans sa pratique. C'est ce jeu de contraintes et d'opportunités que nous avons commencé à explorer. Pour le moment cela a donné lieu à une conférence organisée par la Mission locale de Carcassonne le 13 novembre 2014. Un document de travail prolongera la réflexion dans l'année à venir.

## **3. Anticipation, restructuration et revitalisation des territoires (S. Grimault) – en cours**

Les travaux vont reprendre sur la question des liens entre restructuration, revitalisation et pratiques d'anticipation, que celles-ci concernent l'entreprise en restructuration ou les acteurs locaux, représentants à divers titres du territoire affecté par les licenciements. Un article est en cours de préparation sur ces questions, qui visera plus précisément à analyser ce que signifie « anticiper » pour une entreprise en cours de restructuration, et les types de fonctionnements induits. En regard, il s'agira de s'interroger sur la capacité de cette notion, qui reste le plus souvent relativement floue, à décrire les pratiques – avérées ou encouragées – des acteurs locaux, lorsqu'ils sont confrontés à des licenciements collectifs. La notion d'anticipation recouvre-t-elle la même chose pour l'entreprise et pour les acteurs locaux ? A-t-elle au fond le même objet ? Quelle extension, enfin, faudrait-il lui donner pour qu'elle puisse effectivement soutenir des pratiques susceptibles de préserver la santé économique d'un territoire ?

## **4. Etudes qualitatives (S. Grimault avec L. Duclos) – en cours**

L'IRES répond de façon régulière à des appels d'offre d'administrations de la recherche et autres administrations centrales, et entreprend dans ce cadre des études « monographiques » et des enquêtes de terrain. Si l'intérêt des commanditaires publics pour ce type d'approche ne se dément pas et se confirme, une difficulté demeure pour qualifier la spécificité de ces travaux et la nature de leur apport. L'enquête et les réflexions se poursuivent sur les rapports qui peuvent s'établir entre la recherche et les commanditaires publics à l'occasion de ces travaux, ainsi que sur le fondement et les apports des approches « monographiques ».

## **Publications**

Thomas Capelier, Anne Fretel, Solveig Grimault, Grégoire Leclerc *et al.*, (2014), *Enquêtes monographiques sur la mise en œuvre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP)*, Document d'études, Dares, n°187, novembre, 178 p.

## Groupe « revenus »

*Chercheur-e-s : Pierre Concialdi, Noélie Delahaie, Antoine Math, Estelle Sommeiller*  
*Chercheure associée : Jeanne Fagnani*

La période entamée depuis la récession de 2008-2009 a eu des conséquences majeures sur les évolutions relatives à la formation et à la répartition des revenus, en particulier les salaires, les autres formes de rémunération ou encore, avec la mise en œuvre de politiques d'austérité budgétaire, les transferts sociaux. Les travaux menés visent à éclairer les transformations en cours.

Les travaux du groupe « revenus » sont regroupés autour de trois grands axes. Le premier porte sur la formation des salaires, l'épargne salariale et la diversification des formes de rémunération. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne de façon directe la distribution des revenus pour l'immense majorité des salariés, avec des enjeux très concrets en termes de négociation collective. Le second axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des transferts (y compris la fiscalité) qui ont une incidence sur la formation des revenus. Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés de ces deux premiers facteurs sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles des ménages.

Certains de ces travaux se situent à l'intersection de plusieurs axes, voire à l'intersection de thèmes d'autres groupes à l'IRES, l'emploi notamment.

En 2014, les travaux ont porté notamment sur les inégalités de revenus aux Etats-Unis, l'élaboration d'un rapport sur les « budgets de référence » pour l'Onpes (« revenu minimum décent »), les évolutions des formes de rémunérations des travailleurs depuis la crise, les évolutions des dépenses de protection sociale, les évolutions des politiques sociales en direction des familles, le « coût » des enfants, les questions d'accès et de non recours aux droits sociaux...

### **1. Salaires, épargne salariale et diversification des formes de rémunération**

#### **1.1. Salaires négociés en Europe (O. Chagny, N. Delahaie, M. Husson et C. Vincent) – projet en cours**

Fin 2013, le réseau TURI (Trade Union Related Institutes) a répondu à un appel d'offre de la Commission européenne sur les salaires négociés face à la nouvelle gouvernance économique européenne (« Collectively Agreed Wages in the New European Economic Governance : Alternatives Views and Perspectives », CAWIE 2 project). Menés en 2014, les travaux visent deux objectifs : 1) mise à jour de la base de données des salaires conventionnels (construite lors de la réalisation du projet CAWIE 1, voir rapport d'activité 2013

et 2012), 2) rédaction d'un ouvrage collectif coordonné par T. Schulten (WSI-HBE, Allemagne) et G. van Gyes (KU Leuven-HIVA, Belgique), à paraître en 2015. Odile Chagny et Michel Husson ont contribué à la rédaction d'un chapitre sur la définition d'une « règle d'or des salaires » européenne (A European 'golden wage rule'). Catherine Vincent et Noélie Delahaie rédigent, en collaboration avec Sem Vandekerckhove (KU Leuven-HIVA, Belgique), un chapitre sur les évolutions des salaires négociés et des systèmes de négociations collectives durant la crise en Europe. En 2015, une valorisation de ce dernier chapitre pourra être envisagée (Voir groupes Emploi et Relations professionnelles).

### **1.2. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises (N. Delahaie avec C. Sauviat) – achevé, en cours de valorisation**

L'IRES, en collaboration avec une équipe du CES (Centre d'Economie de la Sorbonne, Université de Paris 1), a poursuivi les travaux entamés en 2011 dans le cadre d'une recherche financée par la Dares et portant sur la réalisation de post-enquêtes à l'enquête REPONSE (Relations professionnelles et Négociations d'entreprise) 2010-2011. Coordonnés par Coralie Pérez et Nadine Thévenot (CES), les travaux ont donné lieu à la remise d'un rapport à la Dares en avril 2014, lequel a été publié sous la forme d'un document de travail du CES. Ce travail a commencé à faire l'objet de valorisations en 2014 (colloque Dares du 9 décembre 2014), lesquelles se poursuivront au cours de l'année 2015 (journée d'études du RT 18 prévue le 9 janvier 2015, séminaire du CES prévu le 10 avril 2015 à la MSE (Paris 1), rédaction d'articles, dont un pour *La Revue de l'IRES*) (voir Groupe Emploi)

### **1.3. Epargne salariale et salaire (N. Delahaie) – en cours de valorisation**

Au cours de l'année 2014, Noélie Delahaie a poursuivi les travaux de valorisation de la recherche menée en 2012-2013 avec Richard Duhautois (Centre d'Etudes de l'emploi-CEE). Cette recherche porte sur les effets des primes d'intéressement et de participation aux résultats sur les salaires en France entre 1999 et 2007. Les principaux résultats révèlent que les primes de partage du profit ne sont pas des compléments de salaire. Sur longue période, un phénomène de substitution de l'intéressement aux salaires est observé. Au final, c'est la question de légitimité du régime fiscal et social de l'épargne salariale qui est soulevée. En 2014, ces travaux ont fait l'objet de présentations (stages de formation et séminaires à l'ISST) et d'une publication du CEE. Des articles sont en cours de rédaction et seront proposés à publication dans des revues anglo-saxonnes en 2015.

### **1.4. Rémunération variable et ajustements salariaux durant la crise : une comparaison France/Royaume-Uni (N. Delahaie) – projet**

Noélie Delahaie poursuit ses travaux en collaboration avec D. Marsden (London School of Economics, Londres). Ils portent sur le rôle des pratiques flexibles de rémunération dans les ajustements salariaux en France et au Royaume-Uni durant la crise. En 2014, le travail d'exploitation statistique des enquêtes REPONSE 2010-2011 (Relations professionnelles et Négociations d'entreprise) et WERS 2010 (Workplace Employment Relations Survey) a été enrichi. Les premiers résultats montrent que les dispositifs de partage du profit (intéressement et participation aux bénéfices en France et Profit-Related Pay au Royaume-Uni) sont systématiquement associés à des décisions d'ajustements salariaux en France, ce qui n'est pas le cas au Royaume-Uni. Dans les prochains mois, le travail statistique sera enrichi par une exploitation du volet « salariés » des deux enquêtes.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation lors de la conférence annuelle SASE (Society for the Advancement of Socio-Economics) qui s'est déroulée à l'université de Chicago.

### **1.5. Politiques de rémunération et négociations salariales (N. Delahaie) – achevé**

Dans le cadre de la valorisation des travaux menés par Noélie Delahaie avec Nicolas Castel (Université de Lorraine et CEE), et Héloïse Petit (Université de Paris 1 et CEE) (voir rapport d'activité 2014), un article a été intégré au numéro spécial de la revue Cuadernos de Relaciones Laborales, coordonné par Catherine Vincent (IRES) et Maria Luz Rodriguez Fernandez (Universidad de Castilla-La Mancha) et consacré à la négociation collective face à la crise en Europe. S'appuyant sur l'article paru dans *La Revue de l'IRES*, le papier étudie le lien entre diversité des politiques de rémunération en France et négociations salariales. Ces travaux ont également fait l'objet de valorisations lors d'un stage à l'ISST en juin 2014.

### **1.6. Revalorisation du SMIC (Pierre Concialdi, Michel Husson) – achevé**

Michel Husson a été sollicité comme intervenant à la sous-commission des salaires de la Commission nationale de la négociation collective, lors du débat ouvert sur les modalités de revalorisation du Smic en novembre et décembre 2012. Cette intervention a donné lieu à un Document de travail de l'IRES sur les modalités de revalorisation du SMIC rédigé avec Pierre Concialdi.

A la suite de ce travail, Pierre Concialdi et Michel Husson ont participé à un colloque de CGT-FO le 24 novembre 2014 (« Regards pluridisciplinaires sur le SMIC et le pouvoir d'achat des salariés en France »). Les actes de ce colloque devraient être publiés dans le courant de l'année 2015.

## **2. Protection sociale**

### **2.1. Les évolutions de la protection sociale**

#### **2.1.1. Emplois précaires et droits sociaux (J. Fagnani, A. Math) – achevé**

Jeanne Fagnani et Antoine Math ont coordonné et rédigé la présentation du dossier « Emplois précaires et accès aux droits sociaux » ayant donné lieu à un n° spécial de la « Revue Française des Affaires Sociales » (ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale) paru au printemps 2014.

#### **2.1.2. Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales (Jeanne Fagnani) – en cours**

Jeanne Fagnani et Floran Augagneur de la FNH-Nicolas Hulot ont préparé un dossier sur « Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales » pour la Revue Française des Affaires Sociales (ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale). Un appel à contributions présentant la problématique a été rédigé. Les propositions d'articles ont été reçues en novembre 2014, elles ont été expertisées et sélectionnées par le comité de lecture, et le numéro paraîtra en mai 2015.

#### **2.1.3. Les réformes de la protection sociale en Allemagne (Jeanne Fagnani) – en cours**

Jeanne Fagnani et Brigitte Lestrade (professeur à l'Université de Cergy-Pontoise - CIRAC- UFR) ont préparé un dossier sur « Les réformes de la protection sociale en Allemagne depuis les années 1990 : enjeux, arbitrages et résultats » pour la Revue Française des Affaires Sociales (ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale). Un appel à contributions présentant la problématique a été rédigé. Les propositions d'articles seront reçues en avril 2015, puis expertisées et sélectionnées par le comité de lecture. Le numéro paraîtra en juin 2015.

#### **2.1.4. Les mutations des dépenses de protection sociale depuis 1949 (Antoine Math) – en cours**

Pour le chapitre d'un ouvrage collectif, Antoine Math, en s'appuyant sur les données de la comptabilité nationale et des comptes de la protection sociale, a analysé l'évolution des dépenses de protection sociale depuis 70 ans en tentant de démêler parmi les facteurs d'évolutions de ces dépenses, les facteurs structurels (démographie, progrès technique), les effets de la conjoncture économique et les facteurs politiques (amélioration ou réduction des droits). Ce travail a été l'occasion d'élargir et d'actualiser le chapitre sur la protection sociale paru en 2009 dans l'ouvrage de l'IRES La France du travail et d'approfondir la question des évolutions de l'assurance maladie et du financement de la santé, en lien plus généralement avec les questions d'organisations du système de soin. Ce travail a contribué à l'analyse transversale sur l'impact des politiques d'austérité sur la santé dans les pays de l'Union européenne, analyse effectuée pour le n° spécial de *La Chronique internationale de l'IRES* paru fin 2014 sur « santé, éducation : services publics dans la tourmente ».

### **2.2. Politiques sociales en direction des familles et inégalités hommes-femmes**

Un suivi est effectué sur les politiques sociales en direction des familles (prestations monétaires, aides à travers la fiscalité, congés pour raisons familiales, services en nature, modes de garde des enfants) qui se trouvent à l'intersection des politiques de revenus, d'emploi et de protection sociale. Elles sont étroitement liées à la question des inégalités entre hommes et femmes dans les sphères domestiques et professionnelles.

#### **2.2.1. Comparaison des politiques publiques en matière de conciliation entre vies professionnelle et familiale (J. Fagnani, A. Math) – achevé et en cours**

Les travaux comparatifs menés sur les questions dites de conciliation entre vies professionnelles et familiales se poursuivent. Jeanne Fagnani a notamment participé à une recherche avec la London School of Economics (Centre for Analysis of Social Exclusion) sur «Equal access to quality care: Lessons for other countries about the quality and affordability of childcare and early education», qui a débouché sur un ouvrage. Enfin, elle a contribué sous la forme de communications à une série de six séminaires financés par l'ESRC au Royaume-Uni sur «Work-life balance in the recession and beyond». Elle a également présenté une communication à la « 6th European Conference on Personal and Household Services » à Bruxelles, organisé par le Comité Economique et Social Européen : « Recent Reforms in Work/Life Balance Policies in France: Effects on Parents in Precarious Work Arrangements ».

Antoine Math a présenté au séminaire « genre, emploi et politiques publiques » un état des lieux des évolutions et des perspectives concernant les questions de conciliation au niveau de l'Union européenne (modes de garde, directives congés maternité et congés parentaux, etc.).

Les évolutions et les récentes réformes en France (modes de gardes, transformation du complément de libre choix d'activité en une prestation partagée d'éducation de l'enfant, modulation des allocations familiales...) ont également été l'occasion en 2014 de diverses sollicitations (presse, séminaires, etc.).

#### **2.2.2. L'égalité hommes-femmes par temps de récession et de politiques d'austérité (A. Math) – achevé**

Anne Eydoux (CEE), Antoine Math et Hélène Périvier (OFCE-Presage) ont coordonné un numéro spécial de la Revue de l'OFCE paru au printemps 2014, et intitulé *European Labour Markets in times of Crisis. A Gender Perspective*. Cette publication approfondit

des communications présentées lors d'un séminaire international sur « crise économique, marchés du travail et genre ».

Les économies et les marchés du travail des pays européens ont été frappés de façon très différente par la crise entamée en 2008. Comme lors des crises passées, cette crise a eu des implications différenciées sur les hommes et les femmes. Alors qu'il est plutôt admis que ces dernières ont été relativement mieux protégées que les hommes durant les premiers temps de la récession, les plans d'austérité mise en œuvre à partir de 2010-2011 dans plusieurs pays tendent à affecter plus sévèrement les femmes. Les contributions à l'ouvrage montrent le rôle de la ségrégation genrée du marché du travail, à savoir que les femmes et les hommes ne travaillent pas dans les mêmes secteurs ou n'ont pas les mêmes activités. Les secteurs où l'emploi masculin prédomine (construction, industrie) sont en général les premiers touchés, tandis que les secteurs où prédomine l'emploi des femmes (les services, le secteur public) sont plutôt épargnés dans un premier temps, mais sont davantage exposés ultérieurement lorsque des politiques de consolidation budgétaire sont mises en œuvre. La récente crise confirme ce constat. Les travaux montrent cependant une grande diversité de configurations selon les pays. Les changements de long terme liés aux évolutions du marché du travail ou aux politiques publiques décidées ces dernières années auront un impact sur les inégalités en matière d'emploi entre hommes et femmes. Dans de nombreux pays, les changements observés au niveau des politiques publiques mises en œuvre depuis quelques années tendent à mettre en danger les progrès en matière d'égalité de genre.

### **2.2.3. Aidants informels et gender pay gap (A. Math) – en cours**

En réponse à un appel d'offre de la Commission européenne (DG Justice), l'IRES, associé à un consortium d'organisations de la société civile d'Autriche, d'Italie, du Luxembourg et de France (Ligue des droits de l'Homme, Macif, CGT Rhône-Alpes...) participe à un projet intitulé « Agir contre les écarts de salaires Femmes/Hommes (gender pay gap) : prendre en compte le cas des aidantes informelles ». Ce projet porte sur la question du gender pay gap des aidants informels, et plus généralement sur l'impact sur l'emploi et la carrière du fait d'être aidant informel, et surtout aidante informelle, c'est-à-dire d'avoir un proche (enfant, conjoint, parent, beau-parent...) en situation de handicap et de perte d'autonomie, et de participer au « care » dont ce proche nécessite. Ce projet est organisé autour d'un ensemble de trois travaux et sera rythmé par 4 rencontres transnationales. Les travaux ont débuté en décembre 2014 et vont se poursuivre sur deux ans.

L'IRES est en charge du 1er ensemble de travaux d'étude et analyse (les deux autres porteront notamment sur les définitions des messages et réalisation des outils pour la communication en direction des publics cibles. Un état des lieux des connaissances sera fait sur les politiques publiques en matière de dépendance, et plus particulièrement sur les politiques en direction ou ayant un impact sur les aidants, en particulier sur leur emploi, les possibles discriminations rencontrées au travail et les salaires. Un état des lieux portera aussi sur aidants eux-mêmes, sur les écarts de rémunération entre aidants et non aidants, en examinant particulièrement les dimensions de genre, et plus généralement sur les questions de conciliation entre l'emploi et les charges liés au fait d'être aidant. Des travaux consisteront également à recueillir et analyser des illustrations à travers des cas concrets d'aidant-e-s collectés par les partenaires, ainsi qu'à proposer des exemples de bonnes (ou moins bonnes) pratiques d'entreprises (ou en entreprises).

### **2.3. Le financement de la politique familiale (A. Math) – achevé**

Dans la poursuite des travaux menés sur le financement de la politique familiale, en particulier un article paru dans la Revue de droit sanitaire et social à la fin 2013 (« Le

financement de la politique familiale : faut-il supprimer les cotisations sociales de la branche famille ? »), Antoine Math a poursuivi la réflexion, les travaux et les valorisations (interventions, formations) sur ce thème, d'une part en revenant à l'Histoire longue de ce financement, d'autre part en articulant la question du financement avec le « pacte de responsabilité », dont la création a été annoncée par le Président de la République en janvier 2014 et la mise en œuvre précisée à partir du printemps 2014 en lien direct et explicite avec le « Plan de stabilité » de 50 milliards d'économies d'ici 2017, plan annoncé au même moment et dont il est en grande partie le pendant.

#### **2.4. Coût de l'enfant - Les dépenses consacrées par la société pour les enfants (A. Math) – achevées, valorisations en cours et prolongements à venir**

Antoine Math a réalisé pour le Haut Conseil de la Famille une étude intitulée Les dépenses consacrées par la société pour les enfants. Une évaluation du « coût des enfants ». L'étude consiste à retracer les efforts consacrés par la société pour les enfants, pour les fabriquer, les élever et les amener à l'âge adulte. Il s'agit d'une évaluation macro-comptable des dépenses de biens et services dus ou imputables aux enfants en 2012 par les ménages et les administrations. Les dépenses monétaires des ménages pour les enfants de moins de 20 ans (un quart de la population) sont estimées à environ 13 % de la dépense de consommation finale des ménages, soit en moyenne 9000 euros par enfant par an. Cette facture est allégée pour les familles – pour environ un quart (2200 euros par an et par enfant en moyenne) – par des transferts monétaires non affectés (prestations familiales monétaires, bourses...). Les dépenses des administrations publiques (incluant les transferts monétaires non affectés) sont estimés à 11 200 euros par an et par enfant de moins de 20 ans : 55 % sous la forme de dépenses d'éducation, 10 % de dépenses de santé en nature (prise en charge de frais de services et biens médicaux) et 35 % d'autres politiques sociales généralement considérées comme partie prenante de « la » politique familiale. Au total, les dépenses retracées par la comptabilité nationale pour les enfants de moins de 20 ans sont estimées à près de 14 points de PIB, soit 18000 euros par an et par enfant. Les enfants bénéficient cependant également de « prestations en nature » des ménages, c'est-à-dire des biens et services non retracés par la comptabilité nationale car autoproduits par les ménages à travers leurs activités parentales et domestiques non rémunérées (activités assurées aux trois-quarts par les femmes). En intégrant ces biens et services nécessaires à l'éducation des enfants (évalués à travers le temps passé aux activités nécessaires pour les produire), les dépenses totales de la société pour les enfants peuvent être évaluées à environ 490 milliards d'euros, ou encore près de 30000 euros par an : 39 % prend la forme de prestations en nature des ménages (travail parental et domestique non rémunéré), 23 % sous la forme de dépenses monétaires des ménages (dépenses nettes des transferts monétaires non affectés), 38 % sous la forme de dépenses publiques (55 % pour l'éducation, 10 % pour la santé en nature, 35 % pour les autres politiques sociales). 80 % des dépenses publiques sont des prestations en nature.

L'étude a également été l'occasion de proposer une évaluation du « coût indirect » des charges parentales pour les femmes, ou coût d'opportunité en termes de pertes de carrière et de salaires. Ce coût est estimé entre 13 et 14 points de PIB (près de 300 milliards d'euros).

L'étude a été présentée en décembre 2014 lors d'une séance du Haut conseil de la famille. Elle devrait être rendue publique au début de l'année 2015 et ses résultats intégrés dans une note du Haut conseil de la famille sur la question du coût de l'enfant. Des prolongements, en particulier sur les enseignements pour les politiques publiques, sont prévus en particulier sous la forme d'articles pour *La Revue de l'IRES*.



## **2.5. Accès aux droits sociaux, non recours aux prestations et égalité des droits (A. Math) – achevé et en cours**

L'enjeu de l'accès aux droits sociaux et de son corollaire, l'exclusion des droits, est une question suivie depuis longtemps dans le cadre de travaux portant sur la notion de « non recours aux prestations sociales ». La question de l'égalité d'accès aux droits sociaux se pose à travers diverses formes d'exclusions, d'inégalités ou de discriminations, et elle se pose de façon plus aiguë encore dans le contexte de dualisation ou de fragmentation du marché du travail.

Antoine Math a répondu en juin 2014 avec le Credoc à un appel d'offre de la CNAF pour une étude sur le non recours volontaire, mais la proposition n'a finalement pas été retenue. Il participe également à un séminaire sur l'« invisibilité sociale » organisé par l'Observatoire nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes). En décembre 2014, il y a présenté une communication intitulée « Réflexions autour de la notion de non recours. Retour sur l'émergence et les usages de la notion de non recours dans la sphère politico-administrative »

Antoine Math co-anime également depuis 2007 un groupe de travail sur le droit à la protection sociale des précaires réunissant – essentiellement sous la forme d'une liste d'échange - plus de 450 personnes - travailleurs sociaux, salariés d'associations, agents hospitaliers ou de services sociaux, juristes, avocats, chercheurs. Ce groupe de travail qui est d'abord un lieu d'échanges et de mutualisation de l'information à des fins pratiques constitue également un observatoire sur l'accès aux droits, sur l'évolution des pratiques administratives, sur les obstacles et les diverses formes de discriminations, et sur les questions de non recours aux prestations sociales. Dans ce cadre il analyse les diverses restrictions développées dans l'accès aux droits sociaux des personnes les plus vulnérables, précaires, chômeurs et étrangers. S'agissant des étrangers plus particulièrement, les analyses montrent comment, devant l'impossibilité en raison des normes conventionnelles et constitutionnelles de prendre des mesures d'exclusion des étrangers de type « condition de nationalité », les pouvoirs publics ont peu à peu développé d'autres restrictions qui constituent des formes indirectes de discriminations empêchant un nombre sans cesse plus important d'étrangers de pouvoir accéder aux droits sociaux.

Sur cette question, il a analysé l'évolution de l'accès des étrangers non ressortissants de l'UE au RSA. Ce travail a fait l'objet d'un article fouillé dans la Revue de droit sanitaire et social (« Le RSA et les étrangers : origine et fortunes de la condition d'antériorité de résidence ») ainsi qu'une version plus résumée et moins technique (« Les restrictions d'accès pour les étrangers ») parue dans un ouvrage consacré au RSA (Apprendre (de l'échec) du RSA. La solidarité active en question). L'analyse se penche sur le moment marquant de la réforme RSA (2008-2009) et de ses effets pour les étrangers, mais revient aussi à ce qui s'était passé avec le revenu minimum d'insertion (RMI) depuis 1988, et examine ce sur quoi la réforme RSA a débouché lors des années suivantes, en particulier le durcissement des conditions d'accès pour les étrangers sous la forme d'une condition d'antériorité de résidence en séjour régulier et avec droit au travail de plus en plus longue et excluante.

## **3. Formation, distribution et évolution des revenus**

### **3.1. Les inégalités de revenus (E. Sommeiller)**

Les travaux réalisés, en cours ou en projet, portent sur les inégalités économiques et sociales : les très hauts revenus aux États-Unis à différentes échelles géographiques d'après

les collectes statistiques de l'administration fiscale américaine ; et les faibles revenus à partir de l'exploitation de la base de données EU-SILC.

### **3.1.1. Les hauts revenus des états américains depuis un siècle (E. Sommeiller) – achevé**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis comptent parmi les premiers pays qui ont mis en vigueur des taux élevés de taxation du revenu, avec, pour les plus hauts revenus, des taux marginaux d'imposition supérieurs à 90% (1944-1946). L'Amérique entraine dans une période longue de forte compression des inégalités de revenus (et de forte croissance économique). Depuis lors, la chute des taux marginaux d'imposition maximum concomitante à l'explosion des très hauts revenus contraste avec l'évolution déclinante, corrigée depuis peu dans certains états, du pouvoir d'achat du salaire minimum. Il s'ensuit une résurgence des inégalités sociales qui n'a d'égal que celle observée en Europe au tout début du XX<sup>e</sup> siècle.

En 2012, l'Institut de Politique Économique (Economic Policy Institute) et le Centre d'analyse du Budget et des Priorités Politiques (the Center on Budget and Policy Priorities) ont conjointement publié un rapport intitulé Pulling Apart « Des écarts grandissants ». Ce rapport analyse l'évolution des revenus situés aux quintiles supérieur, médian et inférieur de la distribution des revenus dans la population des ménages de chaque état, ainsi que les revenus des ménages appartenant aux 5% les plus riches. Les données les plus récentes de ce rapport montrent que les 5% les plus aisés gagnaient en moyenne 13 fois le revenu des 20% les moins riches. Ainsi que le soulignent les auteurs, les données extraites du recensement décennal de la population ne permettent pas d'analyser les évolutions au niveau du pourcentage le plus riche dans chaque état. En raison d'échantillons de taille insuffisantes mais surtout à cause de l'enregistrement biaisé dans le haut de la distribution : au-delà d'un certain seuil, les plus hauts revenus ne sont pas enregistrés à leur valeur déclarée, mais à une borne fixe spécifiée. La justification avancée pour expliquer cette codification porte sur le fait que toute valeur aberrante introduit un biais dans les résultats. La publication du 19 février 2014 d'Estelle Sommeiller et de Mark Price (économiste américain) permet une analyse de l'évolution du pourcentage le plus riche au niveau des états de 1917 à 2011 grâce aux tableaux de l'administration fiscale américaine et à la méthodologie que Saez et Piketty ont appliqué au niveau fédéral. Cette étude montre que « l'économie du 1% » n'est ni un phénomène qui se concentre en un point géographique donné, ni une fatalité que la capitale nationale pourrait enrayer à elle seule, mais qu'elle s'étend au contraire à chaque état américain sur des périodes de long terme.

La mise à jour avec les données de 2012 est en passe d'être achevée et devrait faire l'objet d'une nouvelle publication début 2015.

### **3.1.2. Divergences entre classe moyenne et hauts revenus en Pennsylvanie (E. Sommeiller) – achevé**

Toujours à partir des données annuelles de source fiscale américaine, aller plus loin dans l'analyse géographique a été possible au niveau des comtés de la Pennsylvanie (16 comtés pris individuellement et 11 groupements des 51 comtés restants) depuis les années 1970. Deux mesures de revenu ont été retenues, une pour la classe moyenne, l'autre pour les contribuables les plus aisés : la proportion de ménages dont le revenu annuel varie entre 2/3 du revenu médian d'un comté et 2 fois ce même revenu médian ; la part du revenu total du comté détenue par les ménages faisant partie du 1% le plus riche. La classe moyenne ainsi définie en Pennsylvanie s'est contractée dans chacun des comtés ou groupes de comtés depuis la fin de la décennie 1970. À l'extrémité supérieure de la distribution des revenus, aucun des comtés de l'état n'a enregistré à l'actif des 99% une croissance de revenu supérieure à celle du pourcentage le plus riche entre 1978 et 2011. La « classe moyenne » s'est réduite y compris là où elle se concentre le plus, c'est-à-dire

dans la région centrale de la Pennsylvanie. Elle est devenue minoritaire (42%) dans les comtés de Philadelphie, la plus grande zone urbaine de l'état. Nous interprétons ces résultats principalement comme étant la conséquence de deux tendances de long terme. D'une part, les changements institutionnels sur le marché du travail, en conjonction à une gestion des ressources humaines plus agressive que par le passé (affaiblissement syndical, pratiques illégales de salaire impayé) ; d'autre part, à l'itération de politiques publiques pro-républicaines (salaire minimum non revalorisé et perdant du pouvoir d'achat, fiscalité devenue avantageuse pour les plus hauts revenus et dérèglementation financière aujourd'hui achevée).

### **3.1.3. Bas revenus et conditions de vie (E. Sommeiller) – en cours**

L'étude s'appuiera sur les données EU-SILC. En 2013, l'IRES a obtenu les fichiers à usage scientifique des micro-données intitulées « European Union Statistics on Income and Living Conditions » (EU-SILC) annuellement de 2004 à 2012 dans tous les pays de l'Union Européenne. Les données contiennent deux types de variables, longitudinales et en coupe instantanée. Les fichiers des années suivantes, contenant également des mises à jour, seront envoyés à l'IRES jusqu'en 2018. Après de nombreuses démarches comparables à celles d'un appel d'offre européen, disposer de ces micro-données repose sur l'acceptation du projet de recherche d'Estelle Sommeiller sur pauvreté et emploi en Europe avant et après la crise financière de 2008 par la cellule technique des services de recherche, de méthodologie et de qualité d'Eurostat. Le projet est en cours de mise à jour. Les micro-données EU-SILC ne sont pas les seules bases auxquelles l'IRES peut accéder. Eurostat accorde également à l'IRES un droit d'accès aux bases de données suivantes : Labour Force Survey (LFS), Structure of Earnings Survey (SES), European Community Household Panel (ECHP), Community Innovation Survey (CIS), Adult Education Survey (AES). Ce droit d'accès est ouvert à tous les chercheurs de l'IRES sous réserve de remettre à Eurostat un projet de recherche précis. Plusieurs travaux collectifs peuvent être envisagés dans ce cadre.

### **3.2. Quantification d'un « revenu minimum décent » par catégories de ménage (P. Concialdi et A. Math) – achevé, valorisation en cours, prolongements à venir**

L'IRES a répondu à un appel à projets de l'Onpes (Observatoire National de la Pauvreté et de l'exclusion sociale) dans le but de réaliser une étude-action concernant la quantification d'un « revenu minimum décent par catégories de ménage ». Après divers échanges, l'Onpes a finalement décidé de confier la réalisation de cette étude conjointement au Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) et à l'IRES (Pierre Concialdi et Antoine Math). Dans ce projet, l'IRES est intervenu principalement – mais pas seulement – dans la mise au point de la méthodologie. Celle-ci a ensuite été mise en œuvre par le Credoc, notamment à travers l'animation de multiples groupes de consensus.

L'objectif de l'étude est de construire des « budgets de référence » pour différentes catégories de ménages en faisant appel aux connaissances et à l'expérience concrète de citoyens ordinaires. Ces derniers sont réunis dans des groupes de consensus où ils sont invités à négocier le contenu du panier de biens et services nécessaire aujourd'hui en France pour différents individus et ménages-types. Ce panier est ensuite valorisé, soumis à l'examen d'experts, puis à nouveau discuté par des groupes de consensus avant de faire l'objet d'une ultime négociation finale. Il s'agit, en résumé, de construire une norme sociale de référence qui puisse à la fois enrichir le débat public sur les questions de pauvreté, mais aussi, plus largement, fournir des repères pour l'analyse des conditions de vie des salariés et de leurs familles. Les budgets de référence peuvent être mobilisés de diverses façons par les acteurs sociaux. Au Royaume-Uni, pays pionnier dans ce type de

recherche, outre les budgets de référence construits au travers de l'étude, un des débouchés a été la quantification d'un « living wage », indicateur qui permet de nourrir le débat public sur le niveau du salaire minimum.

Une telle démarche soulève de multiples questions méthodologiques. C'est pourquoi l'Onpes a souhaité, dans un premier temps, que soit réalisé un bilan des expériences déjà menées dans ce domaine afin d'affiner la méthodologie. Ce travail achevé en 2013 a débouché sur l'élaboration d'un protocole méthodologique détaillé qui a ensuite été mis en oeuvre tout au long de l'année 2013 et au début de l'année 2014. L'IRES a suivi, avec le comité de pilotage de l'Onpes, l'ensemble des étapes de ce travail. L'IRES a également contribué au travail d'analyse et de valorisation de certains postes budgétaires tels que la santé (complémentaire santé, reste à charge) et certains services pour les enfants (crèches, périscolaire, cantine scolaire).

Le rapport final rédigé conjointement par le Credoc et l'IRES a été remis à l'Onpes en juillet 2014 et devrait faire l'objet d'une publication au début de l'année 2015. Ce rapport présente la méthodologie détaillée de l'étude ainsi que les résultats obtenus pour six familles-types. Ces résultats montrent que, pour toutes les configurations familiales retenues, les budgets de référence sont supérieurs aux seuils de pauvreté monétaire conventionnellement définis à 60% du niveau de vie médian.

Pierre Concialdi a rédigé un article plus synthétique principalement centré sur la discussion des questions de méthode soulevées par la construction des budgets de référence. Cet article devrait paraître dans *La Revue de l'IRES* au printemps 2015.

Deux prolongements à ce travail sont prévus pour l'année 2015. Premièrement, à la suite des contacts pris avec l'UNAF, il est prévu de réaliser une comparaison détaillée des budgets de référence Onpes avec les budgets types élaborés de longue date par l'UNAF. Deuxièmement, l'IRES a été sollicité par l'Onpes pour organiser une conférence internationale sur ce sujet au printemps 2015. La négociation d'une convention avec l'Onpes pour concrétiser cet objectif est en cours.

### **3.3. Mesure des inégalités (P. Concialdi) – achevé**

Pierre Concialdi a participé à la réalisation d'un « Dictionnaire des inégalités », un ouvrage collectif réalisé sous la coordination générale d'Alain Bihl et Roland Pfefferkorn. Dans cet ouvrage, Pierre Concialdi a eu en charge la coordination des entrées se rapportant aux questions conceptuelles et méthodologiques de la mesure des inégalités, ce qui représente une cinquantaine de notices couvrant une grande variété de questions (les indicateurs d'inégalité, la mesure de la richesse, les concepts de revenus, de patrimoine et de capital, les notions de catégorie sociale, la mobilité sociale et sa mesure,...). Une dizaine de ces notices ont été rédigées par Pierre Concialdi. Ce travail a été publié au printemps 2014.

### **3.4. Progressivité du système fiscal (P. Concialdi) – achevé**

A la suite du travail sur les facultés contributives qui avait donné lieu à la publication d'un article dans *La Revue de l'IRES*, Pierre Concialdi a rédigé un article (« Facultés contributives et progressivité du système fiscal ») dans le cadre d'un ouvrage collectif sur les finances publiques coordonné par Jean-Marie Monnier et dont la publication devrait intervenir dans le courant de l'année 2015.

## Publications

### Contribution à un ouvrage

- Concialdi Pierre (2014), contributions aux articles méthodologiques, *Dictionnaire des inégalités*, sous la direction d'Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, Armand Colin.
- Eydoux Anne, Math Antoine, Périvier Hélène (Ed.), (2014), « European Labour Markets in times of Crisis. A Gender Perspective », *Revue de l'OFCE*, Sciences-Po, n° 133, *Debates and policies*. 363 p.
- Eydoux Anne, Math Antoine, Périvier Hélène (Ed.) (2014), « Introduction: European Labour Markets in times of Crisis. A Gender Perspective », in Eydoux Anne, Math Antoine, Périvier Hélène (Ed.), *European Labour Markets in times of Crisis. A Gender Perspective*, *Revue de l'OFCE*, Sciences-Po, n° 133, *Debates and policies*, p. 7-14.
- Fagnani Jeanne (2014), « Continuities and Changes, Tensions and Ambiguities: Childcare and Preschool Policies in France », in K. Hagemann, K. Jarausch, C. Allemann-Ghionda (Eds.), *Children, Families, and States, Time Policies of Child Care, Preschool and Primary Schooling in Europe*, Berghahn Books, New York and Oxford, pp. 175-195.
- Math Antoine (2014), « Les restrictions d'accès aux étrangers », in A. Eydoux et B. Gomel, *Apprendre (de l'échec) du RSA. La solidarité active en question*, Éditions Liaisons sociales, pp.165-173.
- Math Antoine (2014), « L'accès des immigrés âgés aux droits sociaux : éléments pour le débat », in Résolutions (ed), *Le vieillissement des populations immigrées*, pp.58-63.

### Articles

- Castel Nicolas, Delahaie Noélie, Petit Héloïse (2014), « Diversity of Compensation Policies and Wage collective Bargaining in France », *Cuadernos de Relaciones Laborales*, vol.32 (2), p.311-336.
- Concialdi Pierre (2014), « Qu'est-ce que la pauvreté ? Eléments de cadrage », *Les Cahiers de Profession Banlieue*, p. 13-29, décembre.
- Delahaie Noélie, Duhautois Richard (2013), « L'effet de l'intéressement sur l'évolution des salaires », *Connaissance de l'emploi*, n° 108, Centre d'Etudes de l'Emploi, novembre (paru en février 2014).
- Fagnani Jeanne et Math Antoine (2013), « Emplois et statuts atypiques : quelles protections sociales ? Présentation du dossier », *Revue française des affaires sociales*, n°4-2013, octobre-décembre, pp.6-9.
- Math Antoine, Spire Alexis (2014), « Précarisation : la preuve par les chiffres », *Plein Droit*, n°102, octobre, pp.34-38.
- Math Antoine (2014), « Le RSA et les étrangers : origine et fortunes de la condition d'antériorité de résidence », *Revue de droit sanitaire et social*, n°3/2014, mai-juin, pp.564-576.
- Sommeiller Estelle, Price M. (2014), *The Increasingly Unequal States of America - Income Inequality by State, 1917 to 2011*, Economic Analysis and Research Network (EARN) Report, February 19, <http://www.epi.org/publication/increasingly-unequal-states-of-america-income-inequality-by-state>.
- Price M., Sommeiller Estelle, Wazeter E., Basurto L. (2014), « Divergent Fortunes: Top Incomes and the Middle Class in Pennsylvania's Counties », Keystone Research Center, September 16, <http://keystoneresearch.org/publications/research/divergent-fortunes>.

### Rapports de recherche et documents de travail

- Concialdi Pierre, Covolo Chloé, Gilles Léopold, Math Antoine (2014), *Budgets de référence Onpes*, Étude réalisée par le Crédoc et l'IRES à la demande de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (Onpes), juillet 2014.
- Eydoux Anne., Math Antoine, Sterdyniak Henri (2014), « Un pacte irresponsable », *Note des Economistes Atterrés*, mars, 24 pages
- Math Antoine (2014), *Les dépenses consacrées par la société pour les enfants. Une évaluation du « coût des enfants »*, Etude réalisée pour le Haut Conseil de la Famille, août, 68 pages (synthèse, 10 pages)
- Perez Coralie, Thévenot Nadine (coord.), Bertha Nathalie, Brochard Delphine, Delahaie Noélie, Jallais Sophie, Perraudin Corinne, Sauviat Catherine, Valentin Julie (2014), « Modes d'ajustement à la crise : des relations professionnelles sous tension », *CES Working Paper*, n°76, Centre d'Economie de la Sorbonne, Université de Paris 1-Panthéon Sorbonne (Rapport de recherche pour la Dares, 163 pages + annexes).



## Groupe « Emploi et système productif »

*Chercheur-e-s : Odile Chagny, Michel Husson, Christèle Meilland, Catherine Sauviat*

*Chercheur-e-s associé-e-s : Annie Jolivet, Stéphane Jugnot, Claude Serfati.*

Les effets de la crise sur la capacité des économies à créer des emplois continuent de se faire sentir (persistance de pics de chômage, faible qualité des emplois créés, etc.. dans le contexte de reprise molle, qui caractérise nombre de pays européens et les risques de déflation apparus en zone euro. Cette situation ne résulte pas seulement des effets mécaniques du choc de la crise : elle est liée aux modalités d’ajustement des entreprises en matière d’emploi et de salaire et aux politiques publiques engagées par les Etats face à la profondeur du choc subi. Dans tous les pays européens, des inflexions majeures sont survenues dans le comportement des entreprises et leurs modalités d’ajustement (suppressions d’emplois par non renouvellement des contrats d’intérim ou à durée déterminée, baisse des heures travaillées et modération salariale, voire baisse des salaires pour ceux restés en emploi) et dans les politiques publiques de l’emploi (chômage partiel, emplois aidés, transitions professionnelles, etc.) et de gestion budgétaire (réduction des déficits). Au-delà de leurs effets sur le volume global de l’emploi, ces inflexions ont eu aussi des répercussions sur la qualité de l’emploi (formes et statuts d’emploi, durée du travail, etc.), qui se déclinent de manière différenciée selon les secteurs et les segments de main-d’œuvre (jeunes, femmes, immigrés, travailleurs à bas salaires, salariés du secteur public, etc.). Enfin, les politiques menées dans la plupart des pays européens privilégient la restauration de la compétitivité par la modération salariale (et notamment par la baisse des coûts unitaires de travail dans certains pays) ainsi que par la mise en œuvre de réformes structurelles du marché du travail (et de la négociation collective), dans un contexte de rigueur budgétaire sous contrôle de la Commission européenne. Dans ce contexte, les grands groupes multinationaux peuvent saisir l’occasion pour imposer ici et là des accords de compétitivité et mettre ainsi leurs différents sites nationaux en concurrence, et/ou compenser la baisse de leur activité dans les pays affectés par la crise par un regain d’investissement direct à l’étranger dans les pays peu ou moins touchés, notamment les pays émergents.

Les travaux menés par le groupe « Emploi » visent principalement à éclairer les transformations en cours de ce triple point de vue. Ils peuvent être regroupés autour des trois grands axes suivants:

1. Les effets macroéconomiques de la crise sur les trajectoires d’emploi et les régimes salariaux en zone euro.
2. Les effets de la mondialisation des groupes sur le système productif et le rapport salarial (emploi et modes de rémunération).
3. Les formes de segmentation du marché du travail (inégalités hommes femmes, emploi des jeunes).

## **1. Les effets macroéconomiques de la crise sur les trajectoires d'emploi et les régimes salariaux en zone euro (O. Chagny M. Husson, F. Lerais, S. Jugnot)**

### **1.1. Effets macro-économiques de la crise : les nouveaux outils de décryptage proposés par l'IRES (O. Chagny, F. Lerais) – projet**

Le groupe a travaillé en 2014 à la mise en place d'un tableau de bord macro-économique destiné à être mis à disposition des organisations syndicales. Le contenu du tableau de bord déborde par ailleurs des questions strictement en lien avec les questions d'emploi, puisqu'il s'agit de présenter des indicateurs de décryptage macro-économique assez larges : situation économique générale, situation des entreprises, des salaires, de l'emploi, y compris en comparaison internationale. Ce tableau de bord s'alimente en particulier d'une base de données à laquelle l'IRES s'est abonné (Macrobond). Il a vocation à être intégré dans la nouvelle mouture du site Internet prévue pour le premier semestre 2015. Ce tableau de bord sera par ailleurs complété de produits type notes de conjoncture. L'idée est d'apporter une expertise propre à l'IRES, à même d'être mobilisée dans le débat public, avec une dimension prospective y compris lors des auditions de l'IRES au CESE, ou au Parlement.

### **1.2. Régimes salariaux et convergences des performances productives dans l'Union économique et monétaire (O. Chagny, M. Husson) – en cours**

Odile Chagny et Michel Husson sont engagés dans le projet européen CAWIE (Collective agreed wages in Europe). Leur contribution porte sur les régimes salariaux. En 2015, Michel Husson finalisera ses contributions au projet CAWIE.

Plus généralement, et dans la foulée également de réflexions engagées à la fois au sein de l'IRES sur les dynamiques salariales en zone euro (*cf.* l'article de *La Revue de l'IRES* n° 73 de 2012 « Les salaires aux racines de la crise de la zone euro », en collaboration avec F. Lerais), ainsi que de travaux menés dans d'autres cadres (en particulier la Confédération Européenne des syndicats par Odile Chagny en 2012), une réflexion prospective a été engagée autour de la définition « définir une règle salariale optimale pour la zone euro ». L'objectif visé est de déterminer ce que pourrait être une règle salariale permettant de rendre compatibles les objectifs de cohésion sociale et de convergence avec le respect des contraintes inhérentes à une zone monétaire. Dans la majorité des pays, à l'exception notable de l'Allemagne, les régimes salariaux assuraient en effet avant la crise une progression des salaires relativement homogène entre secteurs abrité et exposé. Or une rupture est en train de se produire de ce point de vue depuis la crise. Les réflexions visent également à formuler un certain nombre de propositions concrètes, en lien en particulier avec le plan d'investissement porté par la CES, ainsi que les propositions de salaire minimum en Europe.

Ces travaux ont fait l'objet d'une communication à la Conférence Europe at a crossroads de l'automne 2014. Plusieurs autres valorisations sont en cours : document de travail en anglais, article dans *La Revue de l'IRES*. Ils seront également présentés lors d'un séminaire fermé franco-allemand organisé par le CGSP (France Stratégie) en mars 2015 dans la foulée du rapport Pisani-Ferry Enderlein.

### **1.3. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et de rémunération des entreprises (N. Delahaie, C. Sauviat) – achevé, en cours de valorisation**

Au cours de l'année 2014, Noélie Delahaie et Catherine Sauviat ont complété les entretiens auprès de responsables d'élus du personnel et de délégués syndicaux des sites et



ont rédigé trois monographies d'établissements. Puis elles ont participé avec les autres membres de l'équipe du Centre d'Economie de la Sorbonne (CES, Paris 1) à l'élaboration et à la rédaction du rapport final, coordonné par Coralie Perez et Nadine Thévenot. Ce rapport a été remis à la Dares le 30 avril 2014. Il est intitulé « Modes d'ajustement à la crise – Des relations professionnelles sous tension ». Au plan méthodologique, l'étude combine un volet quantitatif, constitué par la réalisation d'une typologie (REPONSE complétée de SINAPSE et des DMMO), et un volet qualitatif comprenant la réalisation de quinze monographies d'établissements appartenant majoritairement au secteur manufacturier. La typologie rend compte des combinaisons spécifiques d'ajustements sur l'emploi et les rémunérations, mises en œuvre par près de 4000 établissements français entre 2008 et 2010. Sur cette base, le travail de terrain a permis d'éclairer les processus d'ajustements dans leurs dimensions négociées et conflictuelles, et leur vécu par les salariés. Si la préservation de l'emploi « permanent » et le maintien des rémunérations par les directions ont été des conditions déterminantes de l'acceptation des ajustements, cela a souvent donné lieu en contrepartie à l'introduction de nouvelles modalités de flexibilité interne (aménagement du temps de travail, mobilité interne, redéfinition de règles d'évolution salariale) sur lesquelles les représentants du personnel auront du mal à revenir quand la conjoncture s'améliorera. La relation de travail apparaît ainsi de plus en plus malléable à l'occasion de la crise.

Ce travail a commencé à faire l'objet de valorisations en 2014 (colloque Dares du 9 décembre 2014), lesquelles se poursuivront au cours de l'année 2015 (journée d'études du GT 18 prévue le 9 janvier 2015, séminaire du CES prévu le 10 avril 2015 à la MSE (Paris 1), rédaction d'un article pour *La Revue de l'IRES*).

#### **1.4. Le conflit de répartition entre actionnaires et salariés (N. Delahaie, C. Sauviat, C. Serfati) – projet**

Le conflit de répartition entre actionnaires et salariés s'illustre depuis les années 1980 par une déformation du partage de la valeur ajoutée aux dépens de ces derniers. Ce conflit traditionnel se double depuis deux décennies d'un autre type de conflit de répartition, cette fois-ci interne à l'entreprise, marqué par une envolée notable des hauts salaires. L'analyse portera sur les modalités différenciées de l'individualisation des rémunérations selon les catégories de salariés (stock-options pour les uns, épargne salariale pour les autres), leurs effets sur la dispersion de rémunération au sein entreprises et sur la productivité du travail. Ce thème n'a pu être développé en 2014 mais reste au programme de travail pour 2015.

## **2. Les effets de la mondialisation économique et financière sur les stratégies d'emploi et de rémunération au sein des groupes**

### **2.1. Stratégies des groupes et emploi : exemples sectoriels (C. Sauviat et C. Serfati) – en cours**

A la suite de leur analyse des problèmes de compétitivité de l'industrie française (cf. Rapport d'activité 2013), Catherine Sauviat et Claude Serfati ont analysé dans le cadre d'un article à paraître dans *La Revue de l'IRES* la place centrale occupée par les groupes dans l'économie française et plus encore l'omniprésence des sociétés du CAC 40 dans le commerce extérieur français (exportations et importations), ainsi que dans les investissements directs étrangers (IDE). Cela les a conduits à s'interroger sur les relations entre la dynamique d'internationalisation des groupes français, l'affirmation de puissantes logiques financières en leur sein et la détérioration continue de l'industrie manufacturière française (déshindustrialisation). La forme prédominante des groupes dans l'économie française, la centralisation du pouvoir des directions et le rôle accru des sièges sociaux ont favorisé

l'intrusion et la consolidation de puissantes logiques financières au sein des groupes. Cette évolution est allée de pair avec l'intensification de leur internationalisation et leur intégration toujours plus poussée dans le cadre de chaînes de valeur mondiale. Ce double processus porte une large responsabilité dans l'affaiblissement des capacités industrielles de l'économie française et sa propension à créer des emplois. Le cas du comportement des grands groupes français du secteur automobile a servi de terrain empirique pour développer cette thèse.

## **2.2. Stratégie de mondialisation des groupes bancaires (C. Sauviat) – en cours**

Un travail d'analyse a été engagé sur les stratégies de mondialisation des grands groupes bancaires français, constitués en conglomérats financiers sur le modèle de la banque universelle et leurs effets sur la dynamique et la qualité de l'emploi d'une part, sur l'évolution du niveau et des formes de rémunération d'autre part. Le travail de veille documentaire (recueil de données et de recension de la littérature) a été poursuivi en 2014.

## **2.3. Grands groupes industriels et système productif national (C. Sauviat et C. Serfati) – en cours**

En 2014, l'analyse des grands groupes industriels, de leurs relations au système productif national (relations avec les Petites et moyennes entreprises - PME et les Entreprises de taille intermédiaires - ETI ; place dans les filières de production mondiale, etc.) et de leurs perspectives de développement a été engagée à partir de l'exploitation des enquêtes et bases de données publiques disponibles (Esane, Lifi, Ofats, etc.) et privées (rapports d'activité et documents de référence des sociétés, presse, Ricol Lasteyrie, Vernimmen, etc.). Ce travail a donné lieu à la rédaction d'un article à paraître dans *La Revue de l'IREs* (voir plus haut). Le travail sur les effets conjugués des stratégies de financiarisation et d'internationalisation des groupes français sur le tissu industriel sera poursuivi et donnera lieu à la rédaction d'une publication (article ou/et document de travail IRES) au cours de l'année 2015. Dans ce cadre, une phase d'entretiens auprès des syndicalistes des grands groupes de quelques secteurs (automobile, aéronautique/défense, agroalimentaire) sera menée.

# **3. Segmentations et inégalités sur le marché du travail**

## **3.1. Trajectoires professionnelles et dispositifs publics en action – achevé, en cours de valorisation**

Le séminaire organisé par sept institutions de recherche (CEE, IDHE, IRES, Irisso, LEST, LISE, Printemps) qui s'est tenu pendant toute l'année 2012 a donné lieu à deux débouchés : la parution en juin 2014 d'un ouvrage intitulé « Les dispositifs publics en action : vers une sécurisation des parcours professionnels et personnels », rédigé par le collectif de chercheurs des 7 laboratoires mentionnés plus haut et publié par Liaisons Sociales ; la tenue d'un colloque international « Trajectoires professionnelles et dispositifs publics en action » les 12 et 13 juin 2014 à l'Université Paris Dauphine, davantage orienté vers la comparaison internationale.

L'objectif est de comprendre l'action des dispositifs publics entendus comme les mesures qui visent à intervenir et/ou structurer, normaliser, voire institutionnaliser les parcours professionnels des salariés. L'ambition du colloque était d'analyser les conséquences des dispositifs publics sur les trajectoires professionnelles, mais aussi de pointer l'analyse du processus de construction de ces dispositifs par les différentes catégories d'acteurs impliquées, les modes d'appropriation diversifiés par leurs destinataires et l'analyse de la manière dont les démarches d'évaluation participent à leur (re)configuration.

Enfin, dans la continuité de ce colloque, un comité de chercheurs a décidé de sélectionner un certain nombre de contributions pour en tirer deux ouvrages, qui seront publiés en 2015 aux éditions Peter Lang. Le premier sera dirigé par Sophie Bernard, Dominique Méda et Michèle Tallard (IRISSO, université Paris Dauphine) et le second par Christèle Meilland (IRES) et François Sarfati (CEE).

### **3.2. Les effets de la crise sur les inégalités hommes-femmes (C. Meilland) – projet**

Le thème des inégalités hommes-femmes dans la crise reste au programme de l'année 2015. Nous avons proposé dans le programme de travail 2014 de poursuivre les travaux sur les inégalités hommes femmes sur le marché du travail et d'examiner l'effet combiné du faible dynamisme des politiques publiques sur l'emploi des femmes et sur les trajectoires professionnelles comparées des hommes et des femmes. Cette approche plus statistique mettra l'accent notamment sur le taux d'emploi des seniors (impact des réformes des retraites) et sur les formes atypiques d'emploi (impact de la nouvelle législation sur le travail à temps partiel).

### **3.3. L'usage des statistiques pour connaître les discriminations ou pour outiller une politique de quotas ? – en cours**

Les statistiques « ethniques » ont fait l'objet de nombreux débats en France ces dernières années, ses partisans mettant en avant un besoin de connaissance. C'est par exemple le cas du rapport que François Héran a rédigé à l'issue des travaux du COMEDD, qui n'a pu aboutir à des conclusions consensuelles. Plus récemment, l'institut Montaigne et un rapport d'information du Sénat ont été dans le même sens. L'exemple canadien permet de montrer que de telles statistiques n'ont pas été mises en place pour développer la connaissance mais plutôt pour répondre à la demande d'administrations et de responsables politiques afin d'outiller une politique de quotas implicites décentralisés, à la main des entreprises. Dans ce contexte, le débat ne devrait pas se dérouler sur le champ de la connaissance mais sur le terrain d'un choix de politiques publiques : veut-on lutter contre les discriminations ou veut-on promouvoir la diversité ? Ce travail devrait donner lieu à une proposition d'article dans *La Revue de l'IRES* pour le début de l'année 2015.

## Publications

### Ouvrages (ed., coord. par, contribution à)

Bernard B. (Irisso), Boussard V. (IDHE.S), di Paola V. (Lest), Garda J. (IDHE.S), Lima L. (Lise et CEE), Méda D. (Irisso et CEE), Meilland C. (IRES), Péglise J. (Printemps), Tallard M. (Irisso), Sarfati F. (CEE et Lise), Simonet M. (IDHE.S) (coord. par) (2014), *Les dispositifs publics en action : vers une sécurisation des parcours professionnels et personnels*, Éditions Liaisons, 253 pages.

Sauviat C. (2015), « U.S. Labor Market Institutions and Employment Dynamics: a Turning Point? », in *The Crisis and Renewal of American Capitalism – A Civilizational-Economic Approach*, Routledge.

### Articles

Chagny O., Lebayon S. (2014), « Allemagne : un vrai salaire minimum ? », *Journal en ligne Metis correspondances européennes du travail*, février.

Chagny O., Lebayon S. (2014), « L'Allemagne introduit un salaire minimum », *Problèmes économiques*, n°3100, décembre sur le bilan de l'économie mondiale 2014.

Chagny O., Husson M. (2015), « Quel régime salarial optimal pour la zone euro ? », *La Revue de l'IRES*, n°81, à paraître.

Chagny O., Husson M., « Looking for an optimal wage regime for the Euro zone », chapitre du rapport CAWIE, à paraître.

Chagny O., avec Bournay J. et Husson M. (2015), « La mesure des dividendes par la statistique publique », à paraître dans *Analyses & documents économiques de la CGT*, n° 120, du printemps.

Husson M. (2014), « Les salariés «abrités» : une nouvelle cible ? », *AlterEcoPlus*, 4 décembre.

Husson M. (2014), « L'Insee a-t-il escamoté 27 milliards d'euros de dividendes ? », *regards.fr*, 24 juin.

Husson M. (2014), « Taux de marge et compétitivité », *La Lettre de l'IRES*, n°98, mars.

Sauviat C. (2014), « Syndicats et fonds de pension durant le gouvernement Lula », Note de lecture sur à paraître dans *Travail et Emploi*, n°140, octobre-décembre.

Sauviat C., Serfati C. (2015), « Les grands groupes industriels français et la mondialisation du capital », *Contretemps*, à paraître.

Sauviat C., Serfati C. (2015), « Emprise financière et internationalisation des groupes industriels français », *La Revue de l'IRES*, à paraître.

Serfati C. (2014), *L'industrie française de défense*, Les Etudes n°5398-99, La Documentation française.

Serfati C. (2015), « The political economy of the EU and the long recession », in E. Correa, A. Girón, A. Guillén et A. Ivanova (coordinateurs) *Estrategias para un desarrollo sustentable frente a las tres crisis México*, Miguel Angel Porrúa editores-UAMI.

### Rapports de recherche et autres documents de travail

Perez C., Thévenot N. (coord.), Bertha N., Brochard D., Delahaie N., Jallais S., Perraudin C., Sauviat C., Valentin J. (XXXX), *Modes d'ajustement à la crise – Des relations professionnelles sous tension*, Rapport de recherche pour la Dares, 163 pages + annexes.

**Partie II.**  
**Autres activités de l'IREs**

---



# La Chronique internationale de l'IRES

Responsable : Noélie Delahaie

Au cours de l'année 2014, *La Chronique internationale de l'IRES* a consacré 4 numéros à l'actualité économique et sociale à l'étranger, dont un numéro spécial intitulé « Santé, Education : services publics dans la tourmente » et coordonné par Pierre Concialdi et Antoine Math. Ce dernier, composé de deux articles transversaux et de monographies nationales (Allemagne, Espagne, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède), s'attache à comprendre comment les politiques d'austérité dans la crise s'inscrivent (ou non) dans des projets de réformes structurelles affectant les services publics, et en particulier l'éducation et la santé. Ce numéro spécial fera l'objet d'une présentation aux Entretiens de l'IRES le 12 février 2015 au Palais Iéna.

S'agissant du fonctionnement éditorial, nous poursuivons l'effort de développement du réseau de correspondants par le recours à des collaborateurs extérieurs, l'objectif étant d'améliorer la couverture des pays nordiques ainsi que de l'Europe centrale et orientale. Suite aux réunions tenues en 2012 par le groupe de réflexion sur le devenir de *La Chronique internationale de l'IRES*, la charte éditoriale, finalisée courant 2013, a été mise en ligne en 2014. Une version anglaise de ce document devrait être disponible en 2015.

## Index des articles publiés dans *La Chronique internationale de l'IRES* en 2014

### Allemagne

Chagny O., Le Bayon S. (2014), « L'introduction du salaire minimum légal : genèse et portée d'une rupture majeure », n° 146, juin, p.3-18.

Kahmann M. (2014) « Un faible impact de la crise sur les ajustements des services publics », n° 148, n° spécial « Santé, éducation : services publics dans la tourmente », décembre, p.151-179.

### Belgique

Faniel J., Van Demertzis V. (2014), « Agents pénitentiaires, avocats et magistrats en grève contre l'austérité dans la justice », n° 145, mars, p.45-56.

### Brésil

Galvão A. (2014), « Entre modération et radicalisme syndical », n° 146, juin, p.49-63.

### Canada

Collombat Th. (2014), « Le projet de loi C-377 : transparence financière ou programme antisyndical ? », n° 145, mars, p.19-28.

### Chili

Gutiérrez Crocco F. (2014), « Les travailleurs dans le programme de Michelle Bachelet : des objectifs ambitieux mais des mesures limitées », n° 146, juin, p.37-48.

## **Espagne**

Vincent C. (2014), « Des mouvements sociaux originaux pour contrer les réformes dans la santé et l'éducation », n° 148, n° spécial « Santé, éducation : services publics dans la tourmente », décembre, p.53-67.

## **Etats-Unis**

Sauviat C. (2014), « Résurgence des luttes sociales et renouvellement des stratégies syndicales », n° 145, mars, p.3-18.

Sauviat C. (2014), « Où en est la mise en œuvre de l'Obamacare, quatre ans après l'adoption de la loi ? », n° 147, septembre, p.3-18.

Sommeiller E. (2014), « Le « shutdown » du gouvernement fédéral : signe d'institutions en dérive ? », n° 147, septembre, p.19-31.

## **Grèce**

Karakioulafis C. (2014), « Santé et éducation : victimes des politiques d'austérité », n° 148, n° spécial « Santé, éducation : services publics dans la tourmente », décembre, p.83-103.

## **Italie**

Rehfeldt U. (2014), « Nouvel accord sur la représentativité : mérites et dangers d'une règle majoritaire », n° 147, septembre, p.53-61.

## **Japon**

Delteil V. (2014), « La part manquante des Abenomics : coordination salariale et régulations du travail », n° 147, septembre, p.32-52.

## **Pays-Bas**

Wierink M. (2014), « Austérité et réformes structurelles : influence limitée du mouvement syndical », n° 145, mars, p.29-44.

Wierink M. (2014), « 15 ans après la flexisécurité, l'hyperflexibilité », n° 147, septembre, p.62-81.

Wierink M. (2014), « Le retour au 3% de déficit public, accélérateur du retrait de l'État social », n° 148, n° spécial « Santé, éducation : services publics dans la tourmente », décembre, p.121-139.

## **Portugal**

Pernot J.-M., Rego R. (2014), « Santé, éducation dans la tempête », n° 148, n° spécial « Santé, éducation : services publics dans la tourmente », décembre, p.68-82.

## **Royaume-Uni**

Raveaud G. (2014), « Royal Mail : une privatisation favorable aux salariés ? », n° 146, juin, p.19-27.

Lefresne F. (2014), « Le triomphe du New public management dans la crise », n° 148, n° spécial « Santé, éducation : services publics dans la tourmente », décembre, p.104-120.

## **Suède**

Jolivet A. (2014), « Des réformes et des ajustements bien antérieurs à la crise », n° 148, n° spécial « Santé, éducation : services publics dans la tourmente », décembre, p.140-150.



**Suisse**

Kuehni M. (2014), « L'assignation au travail dans le cadre du chômage : focus sur les programmes d'emploi temporaire », n° 146, juin, p.28-36.

Pelizzari A. (2014), « Les conséquences du vote anti-immigration sur les relations du travail », n° 146, septembre, p.82-95.

**International**

Concialdi P. (2014), « Quand les statisticiens du travail définissent le travail », n° 145, mars, p.57-65.

Concialdi P. (2014), « L'éducation n'est pas épargnée par la crise », n° 148, n° spécial « Santé, éducation : services publics dans la tourmente », décembre, p.5-21.

Lerais F. (2014), « Editorial », n° spécial « Santé, éducation : services publics dans la tourmente », décembre, p.3-4.

Math A. (2014), « La santé au péril de l'austérité », n° 148, n° spécial « Santé, éducation : services publics dans la tourmente », décembre, p.22-52.

**Activités de valorisation de *La Chronique internationale de l'IRES***

Chaque année, Les Entretiens de l'IRES ont pour objet de valoriser le numéro spécial paru en fin d'année précédente. La manifestation du 6 février 2014, qui s'est déroulée au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), a été l'occasion de mener des échanges fructueux entre chercheurs et syndicalistes sur le thème du numéro spécial 2013, intitulé « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne » et coordonné par Anne Dufresne et Jean-Marie Pernot. Près 160 participants ont assisté aux débats (30% d'universitaires-chercheurs, 30% de représentants de l'administration, 30% de syndicalistes, 10% de journalistes, d'experts et consultants).

Les valorisations, sous la forme de publications ou communications des chercheurs, participent également au rayonnement de *La Chronique internationale de l'IRES* dans le monde universitaire et syndical (voir liste ci-dessous).

**1. Valorisations écrites (articles commandés par d'autres revues)**

Chagny O., Lebayon S. (2014), « Salaire minimum en Allemagne : un petit pas pour l'Europe, un grand pas pour l'Allemagne », Blog, OFCE, 1er juillet.

Sauviat C. (2014), « U.S. Labor market institutions and employment dynamics: a turning point? » in *The Crisis and Renewal of American Capitalism: A Civilizational Approach to Modern Political Economy*, Routledge, Forthcoming, Chapitre rédigé à la demande du laboratoire Cerpevas, Université Paris 3.

**2. Reproductions d'article parus dans *La Chronique internationale de l'IRES***

Reproductions dans *Problèmes Economiques* :

Chagny O., Lebayon S. (2014), « L'Allemagne introduit un salaire minimum », *Problèmes économiques*, n° 3100, décembre.

Concialdi P. (2014), « Quand les statisticiens définissent le travail », in dossier « Le culte des chiffres en économie », *Problèmes économiques*, n°3090.

Pernot J.-M. (2014), « Corée du Sud : temps de travail et précarité », *Problèmes économiques*, n° 3083.

Pires de Sousa F.J. (2014), « Brésil : une interprétation des récentes manifestations de rue », in dossier « Brésil : le moment de vérité », Problèmes économiques, n° 3085.

Autres reproductions :

Math A., Viprey M. (2014), « Union européenne. Quelle intégration économique et sociale pour les pays entrants ? », extrait reproduit dans Préparabrevet – Histoire géographie 3<sup>e</sup>- Réussir l'examen 2014, 2014, Editions Hatier. Source : *Chronique internationale de l'IRES*, 2004, n°88, mai.

Serfati C. (2014), « International. La croissance des logiques financières des sociétés transnationales. Une mise au point à partir d'un rapport sur l'investissement dans le monde », extrait reproduit dans Economie BTS 2<sup>ème</sup> année, 2014, p.37, Editions Foucher. Source : *Chronique internationale de l'IRES*, 2013, n° 139, janvier.

### **3. Communications des chercheurs en lien avec leurs activités de recherche pour La Chronique internationale de l'IRES**

Galvao A. (2014), « Le Brésil n'a pas de tradition de dialogue social », entretien publié sur le site [www.actuel-ce.fr](http://www.actuel-ce.fr), Editions législatives, 16 juin : <http://www.actuel-ce.fr/comite-entreprise/droits-des-salaries/a-309823/le-bresil-n-a-pas-de-tradition-de-dialogue-social.html>

Math A. (2014), « Congés et modes de garde : état d'avancement du 'paquet réconciliation' - directives 'maternité' et congés parentaux », objectifs de Barcelone sur l'accueil des jeunes enfants », communication au séminaire GEPP (Genre, emploi et politique publique), séance de travail sur la construction européenne, Paris, mars.

Math A. (2014), « Compensation des charges familiales », session de formation à l'ISST (Université de Paris 1), Bourg la Reine, juin.

Rehfeldt U. (2014), « Evolution des relations industrielles dans la crise actuelle en Italie », Séminaire « La crise actuelle en Europe bouscule en profondeur les relations industrielles », Associazione Bruno Trentin et Lasaire. CGIL, Rome, 19-20 juin 2014.

Rehfeldt U., Vincent C. (2014), intervention sur les nouvelles règles de représentativité syndicale en France, Espagne et Italie, séminaire commun IRES-WSI, Fondation Hans-Böckler, Düsseldorf, mars.

Sauviat C. (2014), Intervention à l'INTEPF, le 17 avril 2014 sur le thème du contexte des restructurations aux Etats-Unis.

# La Revue de l'IREs

Responsable : Solveig Grimault

## 1. Parutions : bilan et perspectives

Au cours de l'année 2014, quatre numéros de la Revue ont paru :

- Un numéro spécial (Numéro 78 : « Conditions d'emploi, syndicalisme et dialogue social dans l'aide à domicile ») coordonné par Emmanuelle Puissant (Association pour le développement des études économiques et sociales (Adees), Centre de ressources en économie et gestion (Creg)) et Nadine Richez-Battesti (Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (Lest-CNRS) et Aix-Marseille Université).
- Deux numéros variés, dont un à cinq articles (Numéro 79), l'autre à 4 articles (Numéro 81) :
- Un dossier (Numéro 80, « Emploi des seniors : incitations à négocier et pratiques d'entreprises ») coordonné par Fabienne Caser (Anact) et Annie Jolivet (CEE, chercheure associée à l'IREs) + un article « varié ».

### 1.1. Bilan détaillé des parutions 2014

#### Revue n° 78

Numéro spécial « Conditions d'emploi, syndicalisme et dialogue social dans l'aide à domicile » coordonné par Emmanuelle Puissant et Nadine Richez-Battesti

- Puissant E., Gardin L., Richez-Battesti N. (2014), « Propos introductifs. Syndicalisme et dialogue social dans l'aide à domicile », *La Revue de l'IREs*, n° 78, p. 3-24.
- Jany-Catrice F. (2014), « Mise en visibilité statistique des emplois dans les services à la personne », *La Revue de l'IREs*, n° 78, p. 25-49.
- Devetter F.-X., Messaoudi D. (2014), « Les aides à domicile entre flexibilité et incomplétude du rapport salarial : conséquences sur le temps de travail et les conditions d'emploi », *La Revue de l'IREs*, n° 78, p. 51-76.
- Dussuet A. (2014), « Santé au travail et prévention des risques professionnels dans les associations d'aide à domicile », *La Revue de l'IREs*, n° 78, p. 77-97.
- Lefebvre M. (2014), « La construction des champs conventionnels dans les services à la personne : dynamiques et enjeux », *La Revue de l'IREs*, n° 78, p. 99-126.
- Puissant E., Richez-Battesti N., Petrella F. (2014), « Dialogue social territorial : origines, enjeux et leviers d'action pour la qualité de l'emploi dans l'aide à domicile, à partir de deux études de cas », *La Revue de l'IREs*, n° 78, p. 127-155.

#### Revue n° 79

- Ishii K. (2014), « La prise en charge des personnes âgées dépendantes à domicile en France et au Japon : quelles différences ? », *La Revue de l'IREs*, n° 79, p. 3-33.

- Bugand L., Trouiller G. (2014), « Quelle prise en compte de la pénibilité par les partenaires sociaux dans le cadre des négociations collectives d'entreprise portant sur la prévention ? », *La Revue de l'IREs*, n° 79, p. 35-64.
- Jeannot G. (2014), « Le dialogue social dans les mairies entre subordination nationale et vitalité locale », *La Revue de l'IREs*, n° 79, p. 65-83.
- Amarillo H. (2014), « Le secteur du bâtiment durable : vers de nouveaux rapports entre acteurs de l'acte de construire ? », *La Revue de l'IREs*, n° 79, p. 85-109.
- Cordonnier L., Dallery T., Duwicquet V., Melmiès J., Van de Velde F. (2014), « À la recherche du coût du capital », *La Revue de l'IREs*, n° 79, p. 111-136.

### **Revue n° 80**

- Moniolle C. (2014), « Évolution des modes de rémunérations dans la fonction publique d'État : vers une nouvelle cohérence ? », *La Revue de l'IREs*, n° 80, p. 3-26.
- Dossier « Emploi des seniors : incitations à négocier et pratiques d'entreprises », coordonné par Fabienne Caser et Annie Jolivet :
  - Caser F., Jolivet A. (2014), « L'incitation à négocier en faveur de l'emploi des seniors. Un instrument efficace ? », *La Revue de l'IREs*, n° 80, p. 29-48.
  - Forté M., Garat T., Tournadre F. (2014), « Politiques de gestion des seniors : quelles évolutions dans dix entreprises alsaciennes pionnières ? », *La Revue de l'IREs*, n° 80, p. 49-78.
  - Caser F., Jolivet A., Parlier M. (2014), « Les accords et plans seniors à l'épreuve de la mise en œuvre », *La Revue de l'IREs*, n° 80, p. 79-104.
  - Jolivet A., Thébault J. (2014), « Le contrat de génération : une occasion manquée pour la transmission professionnelle ? », *La Revue de l'IREs*, n° 80, p. 105-125.

### **Revue n° 81**

- Revil H. (2015), « Le “non-recours” à la couverture maladie universelle et sa mise à l'agenda de l'Assurance maladie : un phénomène qui travaille l'institution », *La Revue de l'IREs*, n° 81, p. 3-32.
- Giraud B. (2015), « S'arracher à sa condition d'ouvrier : de l'engagement syndical à l'encadrement intermédiaire », *La Revue de l'IREs*, n° 81, p. 33-58.
- Ghesquière F., Wels J. (2015), « Revenus du travail et emploi atypique, comparaison entre les analyses sociétales et individuelles », *La Revue de l'IREs*, n° 81, p. 59-84.
- Chagny O., Husson M. (2015), « Quel régime salarial optimal pour la zone euro ? », *La Revue de l'IREs*, n° 81, p. 85-120.

## **1.2. Programmation 2015**

La programmation des numéros à paraître en 2015 est bien engagée et plusieurs numéros « variés » sont en cours de composition. Les thématiques abordées relèvent de champs assez diversifiés, conformément à l'orientation de la politique éditoriale telle que présentée ci-après.

Quelques dossiers thématiques seront également proposés. L'un sera notamment composé d'articles issus d'une étude réalisée pour l'Agence d'objectif sur l'influence de la loi du 20 août 2008 sur la représentativité sur les relations collectives de travail.

## 2. Politique éditoriale

### 2.1. Maintenir la diversité des contributions

La majorité des contributions de *La Revue de l'IRES* sont le fait de chercheurs et d'universitaires d'horizons divers, extérieurs à l'institut – et dont les travaux n'ont pas été réalisés dans le cadre de l'Agence d'objectif de l'IRES.

Par ailleurs, sur la période allant de La Revue n°78 à La Revue n°85, et sur la base de l'état actuel de la programmation 2015, 9 articles (sur 41) seront *a priori* issus d'études réalisées par des universitaires, dans le cadre de l'Agence d'objectif de l'IRES. Ceci a significativement accru la part des contributions valorisant les travaux conduits pour l'Agence d'objectif, en comparaison de ce qui prévalait dans la période antérieure. Cette attention renouvelée aux travaux réalisés dans le cadre de l'Agence d'objectif sera maintenue et systématisée dans la période à venir, dès lors que les études conduites s'inscrivent dans les champs que La Revue se propose d'explorer.

Les contributions directes de chercheurs de l'IRES et de chercheurs associés devraient également être conséquentes sur l'ensemble de la période, représentant *a priori* 10 articles dont plusieurs sont des articles collectifs. Un dossier a également été coordonné en 2014 par une chercheuse associée, en partenariat avec l'Anact. L'un des articles proposé en 2015 par une chercheuse associée, constituera le prolongement et l'approfondissement d'un document de travail de l'IRES paru en 2012.

Enfin, quelques syndicalistes, le plus souvent engagés dans des cursus universitaires ou travaillant dans des centres de recherche des organisations syndicales, ont également proposé des articles (3 sur la période de référence).

Au-delà des articles déjà programmés pour l'année à venir, d'autres types de numéros pourront également être envisagés, en particulier des numéros spéciaux issus de séminaires tenus en 2015, que ceux-ci soient organisés par l'IRES ou dans le cadre de partenariats.

### 2.2. Réaffirmer le projet éditorial et élargir le champ des thématiques abordées

*La Revue de l'IRES*, depuis sa création, soutient et prolonge la mission de l'Institut, en contribuant directement à documenter et informer l'ensemble des champs qui intéressent les organisations syndicales françaises, pour analyser les évolutions qu'ils connaissent, et en décrypter les enjeux.

La Revue a vocation à publier, dans cette perspective, des travaux de recherche diversifiés, qui concernent en particulier les relations collectives du travail, les conditions et les performances d'emploi, les rapports entre macroéconomie et performances d'emploi, les conditions de travail, la formation des revenus et la protection sociale, en vertu notamment de la participation des organisations professionnelles à l'élaboration et à la gestion collectives des garanties sociales. Elle a également vocation à accueillir des travaux portant sur des thématiques auxquelles les organisations syndicales s'intéressent de façon plus récente, mais croissante, telles que le développement durable par exemple. Dans l'ensemble de ces champs, les travaux publiés peuvent s'intéresser tant aux politiques publiques et à leurs dispositifs, qu'aux stratégies des acteurs, à la façon dont ils problématisent les questions dont ils s'emparent et aux controverses qu'ils nourrissent.

La Revue s'intéresse, en pratique, à des objets qui se situent bien souvent à la frontière de plusieurs champs. Elle porte donc une attention particulière à la façon dont ces objets sont saisis, et a vocation à publier des travaux mobilisant des disciplines variées.

Dans la période récente, l'équipe éditoriale s'est efforcée de consolider et d'affirmer ce projet fondateur, en tentant de diversifier et d'élargir à nouveau le champ des thématiques

abordées par la publication – la période antérieure s'étant plutôt caractérisée par une certaine prépondérance de La Revue sur la thématique des relations professionnelles.

Ainsi, sur la période allant du n°78 (n° 3/2013) au n°85 (n°2/2015), et sur la base de l'état actuel de la programmation 2015, les (41) articles parus et à paraître devraient *a priori* se distribuer selon les thèmes suivants :

- Relations professionnelles : 19
- Protection sociale, politiques sociales, conciliation : 6
- Conditions d'emploi, politiques d'emploi, chômage, marché du travail : 6
- Revenus, dynamiques salariales : 3
- Macro-économie : 2
- Système productif : 1
- Travail, formation, transmission, santé au travail, prévention : 3
- Développement durable : 1

Enfin, les efforts seront maintenus en termes de diffusion et de valorisation des articles publiés dans la Revue.

## La Lettre de l'IREs

Responsable : Benoît Robin

Au cours de l'année 2014, trois numéros de *La Lettre de l'IREs* ont permis notamment de présenter les résultats d'études et de travaux conduits par les chercheurs de l'IREs, ou dans le cadre de l'Agence d'objectifs.

- *La Lettre de l'IREs*, n° 98 du 1er trimestre 2014

« Taux de marge et compétitivité » (Michel Husson)

- *La Lettre de l'IREs*, n° 99 du 2ème trimestre 2014

« De la Californie au Connecticut. Recrudescence des inégalités » (Estelle Sommeiller)

- *La Lettre de l'IREs*, n° 100 du 3<sup>e</sup> trimestre 2014

« La représentation des salariés et la loi de 2008 sur la représentativité syndicale » (Adelheid Hege (responsable scientifique), Aurianne Cothenet, Josépha Dirringer, Christian Dufour, Marcus Kahmann)





## Refonte du site internet de l'IRES

Responsable : Odile Chagny

L'IRES a lancé mi 2014 un projet de refonte d'ampleur de son site web, qui aboutira au premier semestre 2015. Le cahier des charges a été finalisé en mai 2014. Durant le second semestre 2014, le travail a porté sur la définition du zoning (de l'architecture du site), de la charte graphique et visuelle des pages du futur site. A compter du début 2015, le projet est passé dans une phase de développement et d'intégration. Le projet est interactif : il est piloté par un comité restreint, mais les grandes étapes et arbitrages font l'objet de discussion et de validation auprès de l'équipe (chercheurs et conseillers techniques), ainsi que devant le Bureau de l'IRES. Le projet est piloté par Odile Chagny. Le comité restreint se compose de : Frédéric Lerais, Benoît Robin, Julie Baudrillard, Lyubica Curich, Ménéhould Pelletier Doisy.

Le nouveau site a vocation, tout comme l'actuel, à permettre l'accès à la production de l'IRES, à accéder à l'ensemble de ses ressources, à présenter l'IRES. Mais le projet s'inscrit aussi dans une volonté claire de rayonnement, de plus forte visibilité et lisibilité auprès des publics très variés de l'IRES. L'objectif est de communiquer différemment sur les activités et le rôle de l'IRES, d'appuyer la dimension « offre de services » auprès des organisations syndicales de l'IRES, de communiquer davantage sur son expertise en matière de dialogue social, afin de mettre en valeur son importance auprès des pouvoirs publics et du monde de la recherche dans son ensemble, de s'inscrire plus dans une logique d'éclairage des débats.

Une nouvelle architecture et de nouveaux produits sont prévus à cet effet.

- Le nouveau site prévoira différentes « portes d'entrée » : par un menu thématique pour ceux qui sont à la recherche d'informations sur les différents champs d'étude de l'IRES, par un menu plus « institutionnel pour les visiteurs qui cherchent à connaître l'IRES, à avoir accès directement à sa production et à ses ressources.
  - Une porte d'entrée dynamique est créée, avec une rubrique « actualité » qui rendra compte de l'activité de l'IRES, de ses réseaux, de sa production. La dimension « responsive » et réseaux sociaux du site sera renforcée.
- De nouveaux produits seront mis à disposition :
  - des notes d'éclairage ayant vocation à accueillir des contributions s'inscrivant dans une démarche de décryptage et de pédagogie. Les contenus prévus sont très divers : résumé d'une production de chercheurs de l'IRES, contribution *ad hoc* sur un débat social en cours, décryptage d'un chiffre, note de conjoncture, etc. ;
  - des « tableaux de bord » rassemblant des données chiffrées sous forme graphique et de fichiers excel. Il s'agit à la fois de diffuser autrement de l'information sur les thèmes d'étude de l'IRES, mais aussi de renforcer la présence de l'IRES sur les enjeux de décryptage des grands enjeux économiques.

- Pour renforcer le rayonnement du site, un travail important est aussi effectué pour renforcer l'ergonomie du site :
  - Charte graphique d'ensemble, possibilité d'accès aux articles en version html et pas seulement pdf, amélioration des moteurs de recherche, etc.

## Journées et Séminaires organisés ou co-organisés par l'IRES

### Séminaire international sur le syndicalisme et les relations professionnelles

Le Séminaire international de l'IRES, animé par Udo Rehfeldt avec le concours d'Anne Dufresne, Marcus Kahmann, Jean-Marie Pernot et Catherine Vincent, a organisé les séances suivantes en 2014.

- « Brésil : entre modération et radicalisme syndical », texte d'Andréia Galvao (Université de Campinas/Brésil), discutant : Bruno Groppo (CNRS/Comité d'Histoire Sociale Paris I) ; le texte a été publié dans *La Chronique internationale de l'IRES*, n° 146, juin 2014.
- « Quelles réponses (euro-)syndicales à la modération salariale ». Texte d'Anne Dufresne (Université Catholique de Louvain/IRES), discutante : Odile Chagny.
- « Types de capitalisme et de régulation sociale en Amérique latine : comparaison Mexique-Brésil-Argentine-Chili » Texte (en anglais) d'Ilan Bizberg (Colegio de Mexico), discutant : Michel Husson.
- « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », présentation du n° spécial de *La Chronique internationale de l'IRES* par Frédéric Lerais, discutant : Jean-Paul Tricart (Commission européenne).

Le programme de 2015 consistera essentiellement en la discussion des huit monographies de pays élaboré dans le cadre du projet sur les pactes sociaux (voir Groupe Relations professionnelles 2.5.).

### Séminaire des relations professionnelles (RT18, IRES)

C. Vincent participe au bureau du réseau thématique « relations professionnelles » (RT18) de l'Association française de sociologie. Ce réseau organise, avec le soutien de l'IRES, un séminaire sur les relations professionnelles. Ce séminaire se propose sur une journée de revisiter les concepts clefs de la discipline mais aussi de présenter les nouveaux terrains et enjeux qui se font jour dans ces domaines d'études. Le séminaire se veut pluridisciplinaire et cherche à regrouper chercheurs, acteurs, experts...

Trois séances se sont tenues en 2014 :

- Séance 1. L'accord interprofessionnel de 2013 : de la négociation d'un accord aux nouveaux usages du dialogue social, 7 février 2014 (CNAM)
- Séance 2. Syndicats et nouveaux acteurs face aux défis des restructurations multinationales : autour de Nelson Lichtenstein, 20 mai 2014 (CNAM)
- Séance 3. le syndicalisme de services, 14 novembre 2014 (CNAM)

et une en 2015 :

- Séance 1. l'état du dialogue social en France : les résultats des post-enquêtes Réponses, 9 janvier 2015 (CNAM)

La deuxième séance de 2015 prendra la forme d'un colloque organisé à Aix les 28 et 29 mai 2015 avec le Lest autour de la question : comment le travail se négocie-t-il ? Une partie des communications retenues feront l'objet d'un numéro spécial de *La Revue de l'IRES*.

### **Séminaire Anact-IREs sur les questions de conditions de travail**

Deux séminaires sont co-organisés par l'Anact et l'IREs (Yves Lochard, Benoît Robin et Catherine Vincent, en 2014).

Le premier séminaire, qui a été lancé en 2011 est composé d'une vingtaine d'élus de CHSCT intéressés par les questions autour des risques psychosociaux, Rps. Une seule séance s'est tenue en mars 2014. En 2015, sera examiné l'opportunité de relancer ce projet.

Le séminaire a donné lieu à un rapport d'étape, axé sur le rôle du CHSCT dans la prévention des RPS, capitalise les apports et échanges tenus lors des rencontres du groupe entre 2011 et 2013. Il constitue une ressource à destination des adhérents et des organisateurs. Ce bilan représente une source d'information sur « l'effectivité » sur le terrain des mesures prises ainsi que sur les attentes des représentants du personnel au CHSCT.

En 2015, plusieurs perspectives devraient être débattues pour poursuivre cette expérience originale de séminaire :

- faire bénéficier les échanges du groupe au plus grand nombre en :
  - publiant ce bilan ou une note de synthèse à visée externe ;
  - mettant à disposition les comptes rendus et matériaux des rencontres dans un dossier Web sur le site Internet de l'Anact au sein d'une rubrique dédiée au CHSCT ;
  - constituant un collectif pouvant contribuer à faire évoluer les représentations à propos des CHSCT et à émettre des recommandations aux pouvoirs publics ;
  - faisant « reconnaître » la participation à ce groupe comme un temps informatif et formatif.

Le second séminaire auquel est associé Entreprise & personnel et l'Université de Paris Dauphine (Crepa), accueille une trentaine de responsables RH de grandes entreprises. Les séances en 2014, ont porté sur :

- « Indicateurs, Evaluation, Management » (13 juin 2014) ;
- « comment capitaliser sur les projets et expérimentations sur l'évaluation et « les indicateurs de qualité de vie au travail ? » (10 octobre 2014).

Plusieurs séances devraient être programmées en 2015 avec une orientation et des sujets qui seront arrêtés au premier trimestre à partir des retours d'un questionnaire adressé aux participants.

### **Les mutations de l'emploi et du salariat : l'économie collaborative**

O. Chagny, en collaboration avec Christophe Gauthier, consultant auprès des Comités d'Entreprise, et Astrees.

Un séminaire d'une journée est en préparation pour le second semestre 2015. L'idée est d'organiser un séminaire prospective multi-acteurs autour des capacités de transformation portées par l'économie collaborative dans le champ de l'emploi et du travail. L'objet de cette journée est de produire une réflexion prospective commune des différents acteurs, axée sur les enjeux du travail.

L'ambition portée par le séminaire sera de contribuer à détecter les futurs sujets de recherche liés au rapport au travail. L'économie collaborative se voit en effet comme porteuse de nouveaux paradigmes, de la promesse d'un nouveau contrat social : basculement du consommateur-travailleur au producteur-usager, déplacement de l'âge de l'accès à l'âge de la mise à disposition, de la tragédie des communs à la richesse du collectif. Portée par sa filiation à la nouvelle économie, l'économie collaborative se construit en rupture, alors même qu'elle gagnerait à s'enrichir de la longue tradition des débats sur le rapport au travail.

C'est pour y contribuer que ce séminaire propose de croiser les questionnements et intérêts très divers des différentes parties prenantes ayant *a priori* des questionnements et des intérêts très divers sur le sujet. Par parties prenantes nous entendons l'ensemble des acteurs qui, de près ou de loin, se trouvent concernés par les questions posées par cette économie : think tank dédiés à l'économie collaborative, entrepreneurs, organisations syndicales, chercheurs, théoriciens, consultants, juristes, 'penseurs', innovateurs, etc.

Le champ de l'économie collaborative couvert par le séminaire est celui des différentes formes de modèles de production et de consommation qui reposent sur le partage, et dont internet est la plateforme d'utilisation, que l'on retrouve sous de multiples labels, qui vont de l'économie du partage (la « sharing economy ») au peer-to-peer (P2P), en passant par l'OpenSource ou les plateformes collaboratives de type AirBnB, Uber ou Lift, et qui ont en commun de secouer les schémas usuels de l'offre, de demande, de l'innovation, des pratiques du travail et, partant, de bousculer les acteurs historiques.

Quatre axes de réflexion seraient privilégiés dans le séminaire : l'emploi, le territoire, les compétences, les nouveaux statuts du travail.



## Conventions de recherches en 2013/2014

N° de contrat & Intitulé de recherche	Responsables	Tiers contractant	Début / Fin
229 - Emploi des seniors	Annie Jolivet	Dares	
233 - Revenus minimums décents	Pierre Concialdi, Antoine Math	Credoc / Onpes	
234 - Loi du 28 août 2008 rénovation démocratie sociale	Adelheid Hege, Marcus Kahmann	Cgt	11/2012 à 03/2014
239 - Fonctionnement du dispositif NACRE	Solveig Grimault avec Amnyos	Dares	11/2012 à 12/2013
240 - La démocratie sociale à l'épreuve de la crise	Frédéric Lerais, Jean-Marie Pernot, Udo Rehfeldt	Cgt	
241 - La négociation collective décentralisée en France, en Allemagne et en Italie : relations professionnelles et PME, interactions en faveur de la croissance économique	Adelheid Hege	Fondazione Giacomo Brodolini	11/2013 à 03/2014
242 - observations et rapports sur les sociétés européennes, les coopératives européennes et sur l'application de la directive européenne sur les fusions	Udo Rehfeldt	ETUI / Institut syndical européen	2014
243 - L'efficacité des comités d'entreprises européens, comparaison entre l'Allemagne, les Pays-Bas et la France	Adelheid Hege, Marcus Kahmann	WSI & Université de Tilburg	09/2013 à 03/2014
244 - Gocoba - La gouvernance économique européenne et l'impact sur les négociations collectives nationales	Udo Rehfeldt, Jean-Marie Pernot	DG Emploi - Commission européenne	
245 - CAWIE 2 Les salaires et la négociation collective dans la nouvelle gouvernance économique européenne : autres points de vue et perspectives	Noélie Delahaie, Michel Husson, Catherine Vincent	DG Emploi - Commission européenne	01/2014 à 12/2014
246 - Dares - Amnyos Enquêtes monographiques sur les contrats de sécurisation professionnelle, CSP	Solveig Grimault, Anne Fretel avec Amnyos	Dares	12/2013 à 07/2014
247 - Euroatca 2 - Action européenne sur les accords transnationaux d'entreprise	Udo Rehfeldt, Jean-Marie Pernot	DG Emploi - Commission européenne	12/2013 à 12/2014
248 - Spcas/Cspf Le coût de l'enfant	Antoine Math	Haut conseil de la Famille	06/2014 à 08/2014
249 - Pacte social : où, quand, comment, à quelles conditions ?	Frédéric Lerais, Udo Rehfeldt, Noélie Delhaie, Catherine Vincent, Odile Chagny	Unsa-éducation AO	09/2014 à 01/2016
250 - Etude Salaire minimum	Catherine Vincent	WSI - Hans Boeckler Stiftung	? à 09/2014
251 - Agir contre les écarts de salaires Femmes/ Hommes (GPG) : prendre en compte le cas des aidantes informelles	Antoine Math	DG Justice. Commission européenne	12/2014 01/2017
252 - dépôt 15/09/2014 Le fonctionnement et les activités du Comité d'entreprise	Frédéric Lerais, Udo Rehfeldt, Catherine Vincent, Catherine Sauviat... En partenariat avec Alpha, Orseu, Syndex	Dares avec Cgsp France stratégie	





## Interventions des chercheurs

### **Odile CHAGNY**

Haut conseil du financement de la protection sociale. Intervention avec Frédéric Lerais « évolution du coût du travail et des marges en Europe ». (Paris, 15 janvier 2014)

Séminaire IRES-WSI. Introduction-Présentation du marché du travail en France. (Düsseldorf 11-12 mars 2014)

CGT Colloque CGT au CESE. Journée sur le coût du capital. Intervention « Une comparaison France-Allemagne ». (Paris, 2 juin 2014)

CESE. Audition sur le rapport de l'Etat de la France « Une sortie de crise risquée », avec Frédéric Lerais. (Paris, 2 juillet 2014)

CGSP-Ministère allemand de l'économie. Séminaire sur l'évolution du marché du travail en Allemagne et en France. Intervention « Dynamique de formation des salaires et salaires minima en Europe ». (Paris, 3 juillet 2014)

### **Pierre CONCIALDI**

Profession Banlieue. Cycle de formation sur « La pauvreté au quotidien ». Intervention: « Etat des lieux de la pauvreté en France : éléments de cadrage ». (Saint-Denis, 7 mars 2014)

Université de Coimbra. Conférence « Um outro euro para a reconfiguração económica e social da Europa ». Communication : « Pour une convergence économique et sociale ». (Coimbra, 12 mars 2014)

CGT-FSU Vaucluse. Intervention à une journée sur la protection sociale. (Avignon, 8 avril 2014)

Kunsthalle de Mulhouse. Participation à une table-ronde sur « Les paradis fiscaux » (Mulhouse, 17 avril 2014)

AFERP. Intervention à la matinée « Financement de la protection sociale et débats sur la réforme fiscale ». (Paris, 20 mai 2014)

Forum de l'OMC 2014. Thème du forum « Pourquoi le commerce nous concerne tous ». Communication : « Trade and Jobs in the European Union: some issues and debates ». (Genève, 1-3 octobre 2014)

UR CGT de Bretagne. Intervention à un débat public sur le financement de la protection sociale. (Lorient, 16 octobre 2014)

CGT-FO. Intervention au colloque « Regards pluridisciplinaires sur le SMIC ». (Paris, 24 novembre 2014)

### **Noélie DELAHAIE**

CGT, ISST. Intervention dans le stage Prudis « Les politiques de rémunération en France : une mise en perspective socio-économique ». (Bourg-La-Reine, 23 juin 2014).

ISST. Intervention à la Journée Loysel : « Les politiques de rémunération en France : du salaire à l'épargne salariale ». (Bourg-La-Reine, 3 juillet 2014).

SASE. Conference of the Society for the Advancement of Socio-Economics (SASE) Intervention « Variable Pay in Crisis: a comparison between France and UK », avec D. Marsden. (Chicago, 10-12 juillet 2014)

### **Anne DUFRESNE**

Fédération Sud Santé Sociaux. Intervention à la Conférence organisée dans le cadre de la formation de la Commission internationale. (Paris, 6 février 2014)

Centre for Advanced Study. International Workshop on labour and transnational action in times of crisis: from case studies to theory. Intervention « Euro-Unionism and Wage Policy ». (Oslo, 27-28 février 2014)

### **Jeanne FAGNANI**

Caisse des Dépôts. Journée « Les politiques de la famille et du logement » organisée par l'Institut des Hautes Etudes de la Protection Sociale (IHEPS). Intervention « La politique familiale allemande ». (Paris, 16 janvier 2014)

Mairie de Paris. Intervention à la Table ronde organisée par l'Observatoire des Familles Parisiennes de la Mairie de Paris, « Diversité des constellations familiales : quelles évolutions parisiennes ? Quelles aspirations des familles ? ». (Paris, 3 février 2014)

Bourse du Travail. Intervention aux « Journées Intersyndicales Femmes » organisées par la CGT, la FSU, et l'Union syndicale Solidaires. (Paris, 20 mars 2014)

### **Adelheid HEGE**

Institut du travail de Bordeaux. Colloque « Les réformes de la représentation du personnel : esquisses ou œuvres achevées ? » Intervention avec Josepha Durringer : « Etude de terrain et analyse d'accords collectifs de droit syndical : l'influence de la loi du 20 août 2008 dans les entreprises ». (Bordeaux, 14 mars 2014).

HEC Montréal. Colloque CRIMT « Les nouvelles frontières de la citoyenneté au travail ». Présentation (avec Christian Dufour) :

- « Citoyenneté, représentativité, renouveau syndical » ;
- Présidence de l'atelier « Nouvelles alliances, logiques d'adhésion et formes de solidarités ouvrières ». (Montréal 12-14 mai 2014)

Airbus, syndicat CGT. Animation d'une formation (avec Christian Dufour) « Accès à la représentativité, comparaison France-Allemagne ». (Toulouse, 20 mai 2014)

CSC Wallonie-Bruxelles. Formation des permanant(e)s : « La participation des travailleurs en entreprise et dans les projets syndicaux » Intervention (avec Christian Dufour) : « Enjeux de représentativité : la représentation des travailleurs et travailleuses précaires ». (Houffalize, Belgique, 28 novembre 2014)

### **Michel HUSSON**

CGT-FO. Rassemblement des Comités d'entreprises. Intervention « Compétitivité et salaires ». (Paris, 8 avril 2014)

SENAT. Mission d'information sur la réalité de l'impact sur l'emploi des exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises. Audition par Michelle Demessine, sénatrice. (Paris, 6 mai 2014)

AFEP. Quatrième congrès. Communication « Coût du travail et emploi : une histoire de chiffres ». (Bourg-la-Reine, 4 juillet 2014)

ETUI-ETUC. Conférence Europe at a crossroads. Communication « Wage dynamics and sectoral structures in Europe ». (Bruxelles, 25 Septembre 2014)

Cgt-fo. Colloque. Intervention « Regards pluridisciplinaires sur le SMIC ». (Paris, 24 novembre 2014)

Fédération CGT des services d'études. Journée d'étude « Compétitivité ». Communication « L'économie française dans l'Europe du tout-compétitivité ». (Paris, 11 décembre 2014)

### **Marcus KAHMANN**

CGT. Intervention avec Christian Dufour et Adelheid Hege sur le thème « Les effets de la loi d'août 2008 sur la réforme de la représentativité : renseignements d'une étude de terrain ». (Montreuil, 5 mars 2014)

IRES-WSI. Intervention sur le thème « Les effets de la loi d'août 2008 sur la réforme de la représentativité dans les grands groupes français ». (Dusseldorf, 12 mars 2014)

Institut du travail. Colloque « Les réformes de la représentation du personnel : esquisses ou oeuvres achevées ? ». Intervention avec Josepha Dirringer « Etude de terrain et analyse d'accords de droit syndical : l'influence de la loi du 20 août 2008 ». (Bordeaux, 14 mars 2014)

HEC Montréal. Colloque CRIMT « Les nouvelles frontières de la citoyenneté au travail ».

- Communication « Alliances between trade unions and undocumented workers : the case of the 'sans papiers' strikes »;

- Communication « Enacting citizenship : The role of the strike as a repertoire of actions in the 2008/2009 irregular migrant workers strike ». (Montréal 12-14 mai 2014)

Eurofound. Conférence IREC 2014 « The future of the European Social Model – New perspectives for industrial relations, social and employment policy in Europe? ». Intervention « Social dumping in the French construction industry: a case study in a Parisian demolition company ». (Dublin, 10-12 septembre 2014).

ILERA. Conférence. Présentation « Social dumping in the French construction industry: A case study into a Parisian demolition company ». (Dublin, 10 septembre 2014)

### **Frédéric LERAIS**

Haut conseil du financement de la protection sociale. Intervention avec O. Chagny « évolution du coût du travail et des marges en Europe ». (Paris, 15 janvier 2014)

Forum syndical Franco-Allemand. Intervention « L'emploi des jeunes en France et en Allemagne ». (Paris, 28-29 janvier 2014)

CESE. Les entretiens de l'IRES « Europe et syndicats ». Ouverture et présentation de « La dimension sociale de la nouvelle gouvernance européenne ». (Paris, 6 février 2014)

Séminaire IRES-WSI. Introduction-Présentation de l'IRES et Le marché du travail en France. (Dusseldorf 11-12 mars 2014)

TURI (Trade Union Related Institutes). Conférence « Comment les recommandations spécifiques impactent les Etats-Membres ». (Sofia, Bulgarie, 23-24 juin 2014)

IRES. Séminaire du projet Gocoba sur la nouvelle gouvernance économique et son impact. Présentation de *La Chronique* internationale « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance économique ». (Noisy-le-Grand, 26-27 juin 2014)

CESE. Audition pour le rapport sur l'Etat de la France : « une sortie de crise risquée » avec Odile Chagny. (Paris, 2 juillet 2014)

ETUI-ETUC. Colloque. Organisation et animation de la séance « les pactes sociaux dans la crise ». (Bruxelles, 24-26 septembre 2014)

Assemblée nationale. Audition pour la commission d'enquête sur la réduction du temps de travail. (Paris, 1er octobre 2014)

Les journées de l'histoire. Participation à une table ronde « Les jeunes sont-ils les mal aimés de l'Europe ? ». (Blois, 10 octobre 2014)

Dares. Colloque. Présidence d'une table ronde « Les marchés du travail européen et américain dans la crise ». (Paris, 6 novembre 2014)

Dares. Colloque. Participation à une table ronde « Quelles recherches sur les relations professionnelles ? (Paris, 19 novembre 2014)

CESE. Audition « Rapport sur l'Etat de la France ». (Paris, 10 décembre 2014)

### **Antoine MATH**

GEPP (Genre, emploi et politique publique). Séminaire. Séance sur la construction européenne. Intervention sur « Congés et modes de gardes : état d'avancement du 'paquet réconciliation' : directives 'maternité' et 'congrés parentaux', objectifs de Barcelone sur l'accueil des jeunes enfants ». (Paris, 13 mars 2014)

UD CGT de Haute Loire. Intervention-débat « A propos du 'pacte de responsabilité' : baisse des 'charges' et plan d'austérité ». (Le Monestier, 15 mai 2014)

Université Paris I, ISST Paris. Stage de formation de syndicalistes sur « La compensation des charges familiales ». Deux interventions sur « Le financement de la branche 'allocations familiales' : histoire, évolutions et réformes » et « Compensation des charges familiales : comparaisons européennes ». (Bourg-la-Reine, 12 juin 2014)

Université Paris 8. Forum pour l'accès aux droits. Intervention « Droits sociaux et accès aux juridictions sociales ». (Saint Denis, 11 octobre 2014)

Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF). Séminaire « Mission parlementaire sur les vieux migrants. Deux ans après, quelles avancées ? ». Intervention « Mission parlementaire sur les immigrés âgés : analyse du rapport et bilan des mesures prises ». (Paris, 5 novembre 2014)

Union des familles laïques (UFAL). Colloque « Pour un accès universel aux soins ». Communication « Les conséquences des politiques d'austérité en Europe sur la santé ». (Paris, 8 novembre 2014)

Syndicat de la Magistrature. 48ème congrès. Intervention « La précarisation des étrangers à travers les restrictions sur les droits sociaux et sur le droit au séjour ». (Paris, 29 novembre 2014)

Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s (GISTI). Journée d'étude « Précarisation du séjour, régression des droits fondamentaux ». Intervention « Droits déniés, droits entravés et non recours aux droits. Précarisation du séjour et accès aux droits sociaux ». (Paris, 1er décembre 2014)

Haut conseil de la famille (HCF). Présentation de l'étude de l'IRES sur « Les dépenses consacrées par la société pour les enfants ». (Paris, 11 décembre 2014).

Association Française d'Etudes des Relations Professionnelles (AFERP). Intervention « Vers un renouvellement des fonctions des prestations familiales ? ». (Paris, 16 décembre 2014).

### **Jean-Marie PERNOT**

UD CGT du Var. Intervention à la table ronde sur « les enjeux du syndicalisme ». (La Seyne sur mer, 17 janvier 2014)

IRES-ISST-IDHE. Journée d'étude « la représentativité patronale en question ». Intervention « les enjeux de reconnaissance de représentativité patronale au niveau national interprofessionnel ». (Bourg la Reine, 22 janvier 2014).

UD CGT de l'Isère. Congrès départemental. Interventions dans deux tables rondes : « Le sens du travail et l'émancipation des travailleurs » ; « La démocratie sociale et la démocratie syndicale ». (Grenoble, 28 janvier 2014)

CESE. Entretiens de l'IRES « Europe et syndicats ». Présentation d'un article transversal de *La Chronique internationale de l'IRES*, n° spécial (Paris, 6 février 2014)

CGT Région Languedoc Roussillon. Communication « Enseignements du premier tour des élections de représentativité 2009-2012 ». (Cap d'Agde, 20 février 2014)

TURI. Conférence internationale. Intervention « How are Trade unions in different countries during the crisis – successes and failures, the French case ». (Sofia, Bulgarie, 23 juin 2014)

IPSA. Congrès mondial de science politique. Communication « Le dialogue social à l'épreuve de la crise de la zone euro ». (Montréal, 20 juillet 2014)

GOCOBA. Participation à la table ronde « les systèmes nationaux de négociation collective sous le signe de l'austérité ». (Madrid, 16 septembre 2014)

CFDT, UL Saint Nazaire. Participation à une session de formation de militants, « La négociation ». (Saint Nazaire, 23 septembre 2014)

Jury de thèse : participation à la soutenance de thèse (histoire) de M. K Crochemore, « Syndicalisme international et régionalisation du monde : l'ITF face à la construction de l'Europe (1943 à nos jours) ». (Université du Havre, 3 octobre 2014)

Macif. Conférence devant les conseillers régionaux. Intervention « Le syndicalisme français et la dynamique des relations professionnelles ». (Paris, 7 octobre 2014)

Association « Information pluralisme, débat citoyen ». Débat public sur l'ouvrage « la Grève ». (Mulhouse, 23 octobre 2014)

Opéra de Lyon. Jéco (Journées de l'économie). Participation à la table ronde « Réfléchir de manière plus profonde aux réformes structurelles ». (Lyon, 13 novembre 2014)

Jury de thèse : participation à la soutenance de thèse de (histoire) Mme Cl. Roccati « Un internationalisme entre discours et pratiques. La politique internationale de la CFDT (1964-1988). (Le Havre, 22 novembre 2014)

### **Udo REHFELDT**

CESE. Entretiens de l'IRES « Europe et syndicats ». Intervention sur le cas italien. (Paris, 6 février 2014)

Institut syndical européen, ETUI. Conférence 2014 de l'EWPC « Élargir les horizons : la représentation des travailleurs aux conseils d'administration ou de surveillance à travers l'Europe ». Animation d'une séance plénière. (Bruxelles, 18-19 février 2014)

Séminaire commun IRES-WSI. Intervention avec Catherine Vincent sur « les nouvelles règles de représentativité syndicale en France ». (Düsseldorf, 11-12 mars 2014)

Fondation ASTRID. Séminaire « Participation et démocratie industrielle ». Intervention en Italien « Participation à la gestion : le cas français ». (Rome, 8 avril 2014)

Fondation André Renard. Formation syndicale FGTB « Relations sociales européennes ». Intervention « Les systèmes de relations professionnelles en Europe : une comparaison Royaume Uni-Allemagne-Italie ». (Liège, 17 avril 2014)

Fondation de Mayo. Projet EUROATCA « Les accords d'entreprise transnationaux ». 1er séminaire transnational. Intervention « Les accords d'entreprise transnationaux sur les restructurations : une évaluation générale » (en anglais). (Madrid, 6 mai 2014)

Université catholique de Louvain. Séminaire « The changing nature of employment in Europe ». Marie Curie Initial Training Network. Intervention « Le dialogue social européen : tendances et perspectives » (en anglais). (Louvain, 6 juin 2014)

CGIL. Séminaire dans le cadre de la 11e Biennale Lasaire. « La crise actuelle en Europe bouscule en profondeur les relations industrielles ». Intervention « Évolution des relations industrielles dans la crise actuelle en Italie : Enseignements d'une comparaison européenne ». (Rome, 19-20 juin 2014)

IRES. Projet GOCOPA « La gouvernance européenne et son impact sur les systèmes de négociation collective ». 2e séminaire transnational. Animation de la deuxième journée. (Noisy-le-Grand, 26-27 juin 2014)

ETUI. Projet EUROATCA « Les accords d'entreprise transnationaux ». 2e séminaire transnational. Intervention « Les accords d'entreprise transnationaux sur les restructurations : inventaire et évaluation » en anglais) Bruxelles, 9-10 juillet 2014)

Eurofound. Conférence IREC 2014 « Le futur du modèle social européen ». Communication « Les canaux multiples de représentation des salariés en Europe comme problème pour la négociation collective d'entreprise transnationale » en anglais). Dublin, 10-12 septembre 2014)

ETUI. Séminaire « The Impact of EWCs on Managerial Decisions and Organizational Outcomes ». Intervention « La négociation collective transnationale comme instrument d'influence pour les comités d'entreprise européens : problèmes de procédure et de légitimité » (en anglais). (Lisbonne, 18-19 septembre 2014)

CGIL. Projet EUROATCA 2 « Les accords d'entreprise transnationaux ». Conférence finale. Intervention « Les accords d'entreprise transnationaux et les processus de restructuration : inventaire et évaluation » (en anglais). (Rome, 17 octobre 2014)

Université de la Sarre. Cycle de conférences « Centenaire de la Première Guerre mondiale : La guerre et le schisme du mouvement ouvrier ». Conférence « Le mouvement ouvrier français et la Première Guerre mondiale : de l'antimilitarisme révolutionnaire à l'intégration réformiste ». (Sarrebruck, 10 décembre 2014)

Centre Cournot. Séminaire « La social-démocratie a-t-elle des fondements économiques ? ». Intervention comme discutant du texte « La dynamique du capitalisme et la participation des travailleurs » de Bernard Gazier et Olivier Boylaud. (Paris, ESCP, 16 décembre 2014)

**Benoît ROBIN**

AFERP. Animation de la rencontre organisée sur le thème « France : la réforme des retraites » par l'Association française d'études des relations professionnelles (Paris, 18 février 2014)

CGT-FO. Intervention avec une présentation de l'activité de l'IRES et des Think tanks dans le champ social lors du Bureau de la nouvelle section services de la Fédération des employés et cadres (Paris, 12 juin 2014)

Anact-IRES. Animation des débats lors de la journée « indicateurs, évaluation, expression de salariés » sur les propositions de perspective du réseau constitué d'élus du CHSCT (Paris, 13 juin 2014)

Anact-Université Dauphine-Entreprise & personnel. Animation d'un des ateliers de la rencontre du réseau grandes entreprises sur les propositions de perspective du réseau RH sur les questions de risques psychosociaux (Paris, 10 octobre 2014)

**Catherine SAUVIAT**

INTEFP. Journées INTEFP. Intervention « Le contexte des restructurations aux Etats-Unis ». (Lyon, 17 avril 2014)

CESE. Colloque CGT. Journée sur le coût du capital. Intervention « La financiarisation de l'économie et le coût du capital ». (Paris, 2 Juin 2014)

**Estelle SOMMEILLER**

Université de Hartford. The Connecticut Mirror. Conférence locale sur le thème « Small State, Big Debate : Inequality ». Intervention par visio-conférence, panéliste « Handing Off The Baton – Generational Changes in Connecticut's Workforce ». (Hartford, 29 avril 2014)

**Catherine VINCENT**

INE-CGEE. Projet GOCOBA « La gouvernance européenne et son impact sur les systèmes de négociation collective ». 1er séminaire transnational. Animation de la deuxième journée. (Athènes, 10-11 avril 2014)

HEC Montréal. Colloque CRIMT « les nouvelles frontières de la citoyenneté au travail ». Communication « Les espaces de dialogue sur les conditions de travail dans l'administration française : nouveaux dispositifs de démocratie salariale ou palliatifs de l'action syndicale ? » (Montréal, 12-14 mai 2014).





## Liste des chercheurs en janvier 2014 et en 2015

	Janvier 2014	Janvier 2015
<b>Travail</b>	Solveig Grimault	Solveig Grimault
<b>Emploi</b>	Odile Chagny	Odile Chagny
	Michel Husson	Frédéric Lerais
	Frédéric Lerais	Christèle Meilland
	Christèle Meilland	Catherine Sauviat
	Catherine Sauviat	
<b>Relations professionnelles</b>	Adelheid Hege	Marcus Kahmann
	Marcus Kahmann	Udo Rehfeldt
	Jean-Marie Pernot	Catherine Vincent
	Udo Rehfeldt	
	Catherine Vincent	
<b>Revenus</b>	Pierre Concialdi	Pierre Concialdi
	Noélie Delahaie	Noélie Delahaie
	Antoine Math	Antoine Math
	Estelle Sommeiller	Estelle Sommeiller
<b>Chercheur-e-s associé-e-s</b>	Anne Dufresne	Anne Dufresne
	Jeanne Fagnani	Jeanne Fagnani
	Anne Fretel	Anne Fretel
	Odile Join-Lambert	Adelheid Hege
	Annie Jolivet	Michel Husson
	Stéphane Jugnot	Odile Join-Lambert
	Yves Lochard	Annie Jolivet
	Claude Serfati	Stéphane Jugnot
		Yves Lochard
		Jean-marie Pernot
		Claude Serfati



---

# Sommaire détaillé

<b>Introduction</b> .....	3
---------------------------	---

## **Partie I. Groupes de travail**

---

<b>Groupe « Relations professionnelles »</b> .....	11
1. Dynamiques des relations professionnelles en France.....	11
1.1. Les régulations de la relation d'emploi : quelles recompositions ? .....	11
1.2. Les négociations salariales.....	12
1.3. Les comités d'entreprise : effets et usages des nouveaux outils et procédures d'information-consultation .....	12
1.4. Les relations professionnelles dans le secteur public.....	13
2. Les systèmes des relations professionnelles européens dans la crise .....	14
2.1. Gouvernance européenne et négociation collective nationale.....	14
2.2. L'efficacité de la représentation des salariés dans les entreprises : perspectives internationales .....	15
2.3. La décentralisation de la négociation collective en Italie, France et Allemagne et ses effets sur les petites entreprises..	15
2.4. Les pactes sociaux.....	16
3. La dimension transnationale des relations professionnelles.....	16
3.1. La négociation collective transnationale d'entreprise .....	16
3.2. La participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance .....	17
4. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ? .....	17
4.1. La loi de 2008 sur la modernisation du dialogue social et ses effets sur les relations sociales dans les entreprises .....	17
4.2. Renouveau syndical dans la mondialisation. Coopération avec le CRIMT .....	18
4.3. Migration du travail, syndicalisme, emploi.....	18
4.4. Syndicalisme et jeunes en comparaison internationale.....	19
4.5. Coopération avec le CHS XX <sup>e</sup> siècle : la politique internationale de la CFTD.....	19
<b>Groupe « Travail »</b> .....	21
1. Sécurisation des parcours professionnels.....	22
1.1. Accompagnement des licenciés économiques et modalités de pilotage mises en œuvre dans le cadre du contrat de sécurisation professionnelle .....	22
1.2. Parcours, expérience professionnelle et accompagnement .....	24
2. Les intermédiaires des politiques d'emploi .....	24
2.1. Pluralité des formes d'intermédiation.....	24
2.2. Les intermédiaires : une pratique d'accompagnement entre contrainte et opportunités.....	25
3. Anticipation, restructuration et revitalisation des territoires.....	25
4. Etudes qualitatives .....	25
<b>Groupe « Revenus »</b> .....	27
1. Salaires, épargne salariale et diversification des formes de rémunération .....	27
1.1. Salaires négociés en Europe.....	27
1.2. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises .....	28
1.3. Epargne salariale et salaire.....	28
1.4. Rémunération variable et ajustements salariaux durant la crise : une comparaison France/Royaume-Uni .....	28
1.5. Politiques de rémunération et négociations salariales .....	29
1.6. Revalorisation du SMIC .....	29
2. Protection sociale .....	29
2.1. Les évolutions de la protection sociale .....	29

---

2.1.1. Emplois précaires et droits sociaux.....	29
2.1.2. Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales.....	29
2.1.3. Les réformes de la protection sociale en Allemagne.....	29
2.1.4. Les mutations des dépenses de protection sociale depuis 1949.....	30
2.2. Politiques sociales en direction des familles et inégalités hommes-femmes.....	30
2.2.1. Comparaison des politiques publiques en matière de conciliation entre vies professionnelle et familiale.....	30
2.2.2. L'égalité hommes-femmes par temps de récession et de politiques d'austérité.....	30
2.2.3. Aidants informels et gender pay gap.....	31
2.3. Le financement de la politique familiale.....	31
2.4. Coût de l'enfant – Les dépenses consacrées par la société pour les enfants.....	32
2.5. Accès aux droits sociaux, non recours aux prestations et égalité des droits.....	33
3. Formation, distribution et évolution des revenus.....	33
3.1. Les inégalités de revenus.....	33
3.1.1. Les hauts revenus des états américains depuis un siècle.....	34
3.1.2. Divergences entre classe moyenne et hauts revenus en Pennsylvanie.....	34
3.1.3. Bas revenus et conditions de vie.....	35
3.2. Quantification d'un « revenu minimum décent » par catégories de ménage.....	35
3.3. Mesure des inégalités.....	36
3.4. Progressivité du système fiscal.....	36
<b>Groupe « Emploi et système productif ».....</b>	<b>39</b>
1. Les effets macro-économiques de la crise sur les trajectoires d'emploi et les régimes salariaux en zone euro.....	40
1.1. Effets macro-économiques de la crise : les nouveaux outils de décryptage proposés par l'IRES.....	40
1.2. Régimes salariaux et convergences des performances productives dans l'Union économique et monétaire.....	40
1.3. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et de rémunération des entreprises.....	40
1.4. Le conflit de répartition entre actionnaires et salariés.....	41
2. Les effets de la mondialisation économique et financière sur les stratégies d'emploi et de rémunération au sein des groupes.....	41
2.1. Stratégies des groupes et emploi : exemples sectoriels.....	41
2.2. Stratégie de mondialisation des groupes bancaires.....	42
2.3. Grands groupes industriels et système productif national.....	42
3. Segmentations et inégalités sur le marché du travail.....	42
3.1. Trajectoires professionnelles et dispositifs publics en action.....	42
3.2. Les effets de la crise sur les inégalités hommes-femmes.....	43
3.3. L'usage des statistiques pour connaître les discriminations ou pour outiller une politique de quotas ?.....	43
<b>Partie II. Autres activités de l'IRES</b>	
<b>La Chronique internationale.....</b>	<b>47</b>
<b>La Revue de l'IRES.....</b>	<b>51</b>
<b>La Lettre de l'IRES.....</b>	<b>55</b>
<b>Refonte du site internet de l'IRES.....</b>	<b>57</b>
<b>Journées et séminaires organisés ou co-organisés par l'IRES.....</b>	<b>59</b>
<b>Conventions de recherches en 2013/2014.....</b>	<b>63</b>
<b>Interventions des chercheurs.....</b>	<b>65</b>
<b>Liste des chercheurs en janvier 2014 et janvier 2015.....</b>	<b>73</b>

